

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 20 décembre 2024

DÉLIBÉRATION – CA-2024-FINANCE-71

RENDUE EXÉCUTOIRE LE :

Date de transmission :

Date de réception rectorat :

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
Conseil et Commissions
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRETEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

PORTANT APPROBATION DU BUDGET INITIAL POUR L'ANNÉE 2025

- VU le code de l'éducation ;
- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment les articles 202 et 210 à 214 ;
- VU l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
- VU la délibération du conseil d'administration en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu Président de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU l'avis favorable de la commission des moyens de l'UPEC en date du 18 décembre 2024 ;
- VU les annexes adossées à la présente délibération ;

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1 :

Le Conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 3 102 ETPT dont :
 - o 2 598 ETPT sous plafond État
 - o Et 504 ETPT financés hors SCSP
- 336 594 127 € autorisations d'engagement dont :
 - o 251 900 624 € personnel
 - o 65 749 186 € fonctionnement
 - o 18 944 317 € investissement
- 351 172 184 € crédits de paiement dont :
 - o 251 900 624 € personnel
 - o 59 174 267 € fonctionnement
 - o 40 097 293 € investissement
- 331 048 015 € prévisions de recettes
- 20 124 169 € de solde budgétaire

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 20 décembre 2024

ARTICLE 2 :

Le Conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

-  -14 505 669 € de variation de trésorerie
-  - 4 037 580 € de résultat patrimonial
-  4 026 054 € de capacité d'autofinancement
-  - 4 779 265 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont annexés à la présente délibération.

ARTICLE 3 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne.

La directrice générale des services et l'agente comptable sont en charge d'exécuter la présente délibération.

Fait à Créteil, le 20 décembre 2024

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Amilcar BERNARDINO

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 20 décembre 2024

Nombre de membres constituant le conseil : 33	DÉCOMPTE DES VOIX
Nombre de membres en exercice : 32	Votants : 27
Quorum : 17	Votes exprimés : 27
Membres présents : 25	Pour : 19
Membres représentés : 2	Contre : 3
Total des membres présents et représentés : 27	Abstentions : 5

Modalités de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.

Conseil d'administration réuni en formation plénière

Séance du 20 décembre 2024

Délibération CA-2024-

...

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 aout 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Article 1

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- **3 102 ETPT dont**
 - 2 598 ETPT sous plafond État
 - et 504 ETPT financés hors SCSP
- **336 594 127€ autorisations d'engagement dont**
 - 251 900 624€ personnel
 - 65 749 186€ fonctionnement
 - 18 944 317€ investissement
- **351 172 184€ crédits de paiement dont**
 - 251 900 624€ personnel
 - 59 174 267€ fonctionnement
 - 40 097 293€ investissement
- **331 048 015 € prévisions de recettes**
- **-20 124 169€ de solde budgétaire**

Article 2 :

Le conseil d'Administration vote les prévisions comptables suivantes :

- **-14 505 669€ de variation de trésorerie**
- **-4 037 580€ de résultat patrimonial**
- **4 026 054€ de capacité d'autofinancement**
- **-4 779 265€ de variation de fonds de roulement**

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont annexés à la présente délibération.

Fait à Créteil, le 20 décembre 2024.

.....

Créteil, le 16 décembre 2024

Conseil d'administration du 20 décembre 2024

Note de l'ordonnateur sur le budget initial 2025

L'année 2024 se termine marquée par les contraintes pesant à l'échelle nationale sur le budget de l'état et des universités. L'année 2025 sera difficile du fait des choix financiers imposés à l'échelle nationale aux universités de par la situation économique du pays et les arbitrages budgétaires inscrits dans le PLF (Projet de loi de finances 2025).

Les dernières annonces budgétaires du gouvernement n'indiquent aucune augmentation de la dotation des établissements pour 2025 et au contraire des restrictions supplémentaires avec par exemple un tiers seulement du financement initialement prévu dans le déploiement de la LPR (Loi de Programmation de la Recherche) et la non-compensation des mesures sociales qui pèsent sur notre masse salariale. Pour notre établissement, les mesures salariales décidées par le gouvernement ces dernières années induiront un surcoût de plus de 8 M€ en 2025. Pour le BI 2025, ce sera 3,2 millions d'euros supplémentaires, non compensés, relatifs à l'augmentation de 4 points du CAS pension qui viendra réduire le budget disponible pour assurer nos missions.

A l'UPEC, le PREF (Plan de Retour à l'Équilibre Financier) voté en juillet 2024 se situe dans un contexte où la subvention pour charges de service public (SCSP) n'avait pas augmenté en proportion de l'augmentation des effectifs étudiants et il en sera de même pour 2025. Le PREF a été co-construit avec les parties prenantes de l'UPEC (équipe présidentielle, composantes, services centraux) avec une volonté politique de minimiser l'impact sur les campagnes d'emplois.

Le Budget 2025 proposé reste marqué par une gestion maîtrisée des dépenses et une poursuite du travail mené en 2024 sur l'exécution des recettes. Ce budget initial s'inscrit bien dans la trajectoire du PREF mais est soumis à des éléments nouveaux, notamment la validation du contrat objectifs-moyens-performance (COMP) qui débute en 2025 et l'augmentation du CAS pension.

En conséquence, le budget prévisionnel 2025 est établi en intégrant toutes les restrictions budgétaires nécessaires afin de rester conforme au PREF, exception faite du CAS pension. Le compte de résultat que nous aurons au premier trimestre nous permettra de proposer un BR en juin ou juillet et tiendra également compte des impacts de la dissolution de la ComUE dont le transfert d'une partie des activités à l'UPEC.

Au vu de ces différents éléments, la traduction financière synthétique du budget initial est la suivante :

*** En analyse budgétaire :**

Solde budgétaire	- 20,1 M€
Prélèvement sur trésorerie	- 14,5M€
Niveau de la trésorerie	+ 45,7 M€

*** En analyse patrimoniale :**

Résultat prévisionnel	- 4 M€
Capacité d'autofinancement	+4 M€
Diminution du FDR	- 4,8M€

Dans les pages qui suivent, les administrateurs trouveront, au titre de la note de présentation, une analyse plus détaillée des prévisions du budget initial 2025, et leur impact sur l'équilibre financier et la soutenabilité budgétaire de l'établissement.

Jean Luc Dubois Randé

Amilcar Bernardino

Table des matières

1 – Etat et analyse des recettes et dépenses

1.1 Evolutions des recettes budgétaires.....	7
1.2 Evolutions des dépenses budgétaires et du plafond d’emplois	8
1.2.1 Dépenses de masse salariale et plafond d’emplois	8
1.2.1.1 Eléments de variation de la masse salariale	9
1.2.1.2 Niveau du plafond d’emplois	9
1.2.2 Dépenses de fonctionnement	10
1.2.3 Dépenses d’investissement	11

2 – Impact des évolutions sur l’équilibre financier et la soutenabilité budgétaire

2.1 Variations de l’équilibre financier	14
2.1.1 Solde budgétaire	14
2.1.2 Opérations non budgétaires	15
2.1.3 Variation de trésorerie	15
2.2 Analyse de la soutenabilité financière	16
2.2.1 Résultat	16
2.2.1.1 Les produits et les charges donnant lieu à encaissement ou décaissement.....	17
2.2.1.2 Les produits et les charges dits calculés, car ne donnant pas lieu à encaissement ou décaissement.....	18
2.2.2 CAF	19
2.2.3 Fonds de roulement.....	20

1 – Etat et analyse des recettes et dépenses

Ce budget initial se caractérise par une **prévision d'encaissement de recettes à 331M€** et de **dépenses à hauteur de 336,6M€ en AE et 351,2M€ en CP**.

1.1 Evolutions des recettes budgétaires

Les prévisions de recettes s'établissent à 331M€, contre 331,5M€ au budget rectificatif (BR) 2024, soit une diminution de **0,15%**.

Il convient de rappeler que les prévisions de recettes sont établies sur la base des recettes attendues et de leur rythme de facturation et encaissement.

La **subvention pour charges de service public** (230M€) est diminuée de -0,15% par rapport au BR 2024 (-0,3M€). Compte tenu du contexte politique et économique national, cette prévision prudentielle est calculée à partir du montant issu de la dernière notification intermédiaire, majoré de 1,5 M€ au titre du Contrat d'Objectif, de Moyens et de Performance (COMP).

Parmi les autres variations de prévisions de recettes, figurent également pour **101M€**, les **ressources propres (-0,2M€)** :

- Des **financements publics** sont prévus à hauteur de 34,7M€, dont 12,6 M€ sur des opérations de recherche, 4,2 M€ sur des opérations d'investissement (travaux patrimoine) et 12,2M€ sur des contrats d'enseignement. Y sont inclus : les recettes du CMQ bâtiment (5,5M€), du projet Cookinum (0,3M€), des subventions perçues pour les EUR (1,1M€) et pour le projet ERASME (1,8M€).

Le reste (5,7M€) se répartit entre des financements issus des collectivités ou de départements pour des prestations de recherches et divers dispositifs (Chaire Handicap, Erasmus +, etc..)

Ces autres financements publics diminuent de - 11,1M€ par rapport au BR 2024.

- Des **autres financements de l'Etat** d'un montant de 13,1M€ correspondant essentiellement,
 - o d'une part, aux financements reçus pour les projets d'investissement dans le cadre du CPER 2015/2020 et du plan de relance (6,8M€);
 - o et d'autre part, aux premiers versements attendus au titre du CPER 2021 /2027 (4,3M€).

Le reste (2M€) se répartit entre la subvention versée par le ministère

de la santé et de la prévention pour les indemnisations des maîtres de stage de la faculté de Santé (1,1M€), les financements destinés aux contrats de recherche (0,2M€ tel le projet « Revenu Santé »), et la subvention ministérielle pour les aménagements de scolarité et d'examen des étudiants en situation de handicap (0,8M€).

Ces recettes sont en hausse de 6,9M€ par rapport au BR 2024

- Les autres **ressources propres** (50,7M€), comprennent les ressources de la formation par apprentissage (27M€), de la formation continue, des diplômes propres et de la VAE (8,1 M€), les droits d'inscription (4,6 M€), les contrats de recherche hors subventions publiques (7,5 M€), la taxe d'apprentissage (1 M€), ainsi que les autres recettes de prestations (2, 3M€ qui incluent les mises à dispositions de personnels, le FIPHFP, le CROUS, refacturations des IFSI, les mises à disposition des locaux ...).

Les prévisions de ressources montrent une hausse de +3,8 M€ par rapport au BR 2024, principalement portée par l'augmentation des recettes attendues des contrats et prestations de recherche hors ANR (+5,9 M€). Cette hausse est toutefois atténuée par la diminution des recettes prévues pour la formation continue (-0,3 M€), d'autres recettes de prestations (-1 M€) et des droits d'inscription (-0,6 M€).

- La prévision de la CVEC s'établit à 2, 5M€ (+0,2M€ rapport au BR 24).

Cette baisse de la prévision des recettes à l'encaissement au regard d'une **hausse des prévisions de décaissement**, explique l'augmentation **du déficit du solde budgétaire** par rapport au BR 24.

1.2 Evolutions des dépenses budgétaires et du plafond d'emplois

Il est rappelé que les autorisations d'engagement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice (engagements juridiques fermes) et les crédits de paiement constituant la limite supérieure des dépenses pouvant être payées sur l'exercice (décaissements).

Les prévisions de dépenses s'établissent globalement en autorisation d'engagement à 336,6M€ (contre 335,2M€ au BR 2024) et à 351,2M€ de crédit de paiement (contre 347,6M€ au BR 2024), soit +0,4% de variation en **AE (+1,4M€)** et +1% en **CP (+3,6M€)**.

1.2.1 Dépenses de masse salariale et plafond d'emplois

1.2.1.1 Éléments de variation de la masse salariale

Les dépenses de personnel de l'établissement représentent 251,9M€ d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement (75% des dépenses en AE et 72% des dépenses en CP), contre 245,4M€ au BR 2024, **soit + 3% de variation (+6,5M€)**.

Elles se répartissent entre :

- **215,8 M€ de dépenses de personnels titulaires et contractuels** de l'établissement (hors financements sur contrats).

- **9,7 M€ de dépenses financées sur contrats** (personnels contractuels sur contrats de recherche ou de formation)

Il est rappelé que cette dernière est sans effet sur le résultat dans la mesure où les dépenses sont couvertes par les financements des contrats.

-**26,4 M€ de dépenses en heures complémentaires**, vacances d'enseignement et administratives, ainsi que les œuvres sociales.

Ces dépenses sont estimées dans les budget des composantes et des directions centrales.

Faits marquants sur l'enveloppe de masse salariale :

- Augmentation non financée (à hauteur de +4%) du CAS PENSION (estimé à +3,2 M€)
 - o *Le CAS PENSION correspond au taux de contribution des employeurs à la pension retraite des fonctionnaires au Compte d'Affectation Spéciale)*
- L'impact du GVT (1,7M€).

1.2.1.2 Niveau du plafond d'emplois

Le plafond d'autorisations d'emplois soumis au vote du conseil d'administration lors de la présentation du budget correspond au nombre d'emplois qu'il est prévu de rémunérer sur l'exercice en équivalent temps plein travaillé - ETPT (effectifs physiques pondérés par la quotité de travail des agents et leur période d'activité dans l'année).

Il est rappelé que les emplois sous plafond de l'État sont financés par la subvention pour charges de service public (plafond 1) et les emplois hors plafond d'État sur des ressources propres de l'Upec (plafond 2).

Le plafond global voté dans le cadre du budget initial 2024 s'élevait à 2 990 postes équivalent temps plein travaillé dont 2 594 sur la SCSP.

Au cours de 2024, le nombre d'emplois créés a été de 84 :

- 4 sur la SCSP, le plafond d'emplois notifié est de + 4 ETPT à 2 598 et concernent 2 doctorants et les révisions des effectifs de médecine. Ces éléments n'étaient pas notifiés au moment du vote du BI 2024 ;
- 80 sur les ressources de l'établissement dont 70 financés par les grands projets et 10 financés par les ressources propres de la formation continue ou de l'apprentissage.

A ces emplois créés en 2024, s'ajoutent les emplois créés à la campagne d'emplois 2025 votée en octobre 2024. Il s'agit de :

- 28 postes de Biats dont 24 sont financés soit par des recettes spécifiques : Contrat d'objectif de moyens et de performances (COMP) ; conventions avec des partenaires externes (CPAM, région ile de France), des programmes (université inclusive, Oracle) ou les recettes propres de l'UPEC générées par la formation continue, l'apprentissage ou les contrats de recherche.
- 6 postes d'enseignants/enseignants chercheurs financés par le plan B.U.T., sans qu'à ce jour le plafond d'emplois notifié par le ministère soit relevé à ce stade.

Aussi il est proposé de porter le plafond d'emplois à 3102 ETPT se décomposant comme suit :

- 2 598 ETPT en plafond d'emplois Etat. Ces 2598 ETPT tiennent compte de la notification intermédiaire 2024 et est susceptible d'évolution dès réception de la notification définitive 2024 et de la notification initiale 2025. Il ne tient pas compte des 6 emplois créés au titre du BUT ;
- 504 ETPT en plafond d'emplois sur ressources propres.

1.2.2 Dépenses de fonctionnement

Les enveloppes de fonctionnement sont arrêtées à 65,7 M€ en AE et 59,2M€ en CP, représentant respectivement 20% et 17% des dépenses du budget 2025 respectivement en AE et CP.

La variation représente +2,5M€ d'autorisations d'engagement et -2,7M€ M€ de crédits de paiement par rapport au budget rectificatif 2024, et +15,9M€ au regard du compte financier 2023 en AE et +11,5 M€ en CP.

La variation en AE des prévisions de dépenses de fonctionnement par rapport au BR 24 s'explique notamment par :

- Une diminution de **-5,8M€** (en AE) qui résulte de l'effort réalisé aussi bien par les composantes que par les directions ;
- L'inscription des crédits au titre des projets CMQ bâtiment (2,7M€), ERASME (3M€), EURLIVE SANTE (1,3M€), qui représente une hausse de **+5M€** par rapport au BR 24;
- Les prévisions de dépenses des projets de recherche en hausse de **+2M€**
- **+0,5M€** sur les dépenses de fonctionnement relatives frais de personnels (cotisations FIPHFP, Mise à disposition...)

L'enveloppe dédiée aux dépenses financées par la CVEC qui augmente de **+0,6M€**

- Décalage AE / CP de l'exercice 2024 de 6,5M€ (à la DPDD pour 3,5M€, les autres directions centrales totalisent 1M€ et les composantes 2M€).

1.2.3 Dépenses d'investissement

Prévues pour 18,9 M€ en AE et 40,1 M€ en CP (soit respectivement 6 % et 11 % des dépenses du budget 2025). Les crédits d'investissement en AE diminuent par rapport au BR 2024 (-7,6 M€). Les CP, quant à eux, enregistrent également une baisse, mais de moindre ampleur (-0,2 M€).

Ce poste traduit :

- Des dépenses de travaux de maintenance et de restructuration à hauteur de 11,4M€ en AE et 33M€ en CP (dont les opérations pluriannuelles de la direction du patrimoine 7,5M€ en AE et 29,1 M€ en CP détaillé ci-après).
- L'enveloppe inscrite à la DSI pour l'ensemble de ses projets pluriannuels, à hauteur de 1,6M€ en AE et 1,1M€ en CP :
 - o dont 1,3M€ en AE et 0,8M€ en CP dédiés aux projets de maintenance et évolution technologique - renouvellement des solutions de stockage pour les laboratoires de recherche, l'équipement audiovisuel du BRB, les bornes Wifi, la mise en place de nouveaux systèmes d'information métier -SI Patrimoine, le Guichet Unique, le projet IDENTITE, etc...-

- et 0,3M€ en AE et CP pour d'autres dépenses divers (achat d'équipements informatiques, audiovisuel...)
- Des dépenses de la direction de la transformation, pour ses projets pluriannuels, s'élèvent à 1,5 M€ AE et en CP, répartis comme suit : 1 M€ pour CMQ BAT, 0,2 M€ pour ERASME, 0,15 M€ pour COOKINUM, et 0,1 M€ pour CMQ SANTÉ.
- Des dépenses qui s'élèvent à 2,4M€ en AE et CP en lien avec de nouveaux projets de recherche en cours de contractualisation
- Une enveloppe de 1,3M€ en AE et CP dans les composantes.

La différence de variation entre les AE et CP (respectivement **-7,6 M€** et **-0,2M€**) trouve son origine, au sein des projets pilotés par la direction du patrimoine, financés dans le cadre du CPER 2015/2020 et du plan de relance. Les marchés ont été notifiés entre 2021 et 2023, les décaissements qui en découlent suivent le calendrier de livraison des travaux.

Les principaux impacts de ce budget dans le cadre des projets immobiliers concernent :

Dépenses en K€ - Variation BI 2025/ BR 2024			
Projets immobiliers -Variations en (k€)	AE	CP	Commentaires
Restructuration de l'étanchéité de la dalle	- 175	- 246	CPER 2015 - 2020 AE et CP : Reprise du chantier été 2024 après période de suspension suite litige en 2023 - décalage du calendrier de travaux
Médecine - restructuration	- 2 955	1 407	CPER 2015 - 2020 AE: majorité des marchés de travaux notifiés avant 2023 CP : décaissements lissés
Médecine construction d'un bâtiment pour la recherche biomédicale	- 1 726	3 199	CPER 2015 - 2020 AE: majorité des marchés de travaux notifiés avant 2023 CP : Décalage du calendrier de travaux
Ad'Ap	310	490	
Réaménagement du bâtiment I	150	266	
Réorganisation des locaux du Bât P	- 200	85	AE: Reprise des travaux en 2024 - Décalage du calendrier de travaux CP : Décalage du calendrier de travaux
Rénovation de la caserne Damesne + BU	- 192	77	Plan de relance et CD 77 AE: totalité des marchés notifiés CP : décaissements lissés
Restructuration du domaine Chérioux à Vitry	20	133	Plan de relance AE: Quasi totalité des marchés notifiés CP : décaissements lissés
Rénovation énergétique clos et couvert Maison des étudiants Campus Centre	- 60	194	Plan de relance AE: Totalité des marchés notifiés CP : décaissements lissés
Rénovation énergétique clos et couvert Amphithéâtres Campus Centre	- 149	254	Plan de relance AE: Totalité des marchés notifiés CP : décaissements lissés
Rénovation énergétique clos et couvert BU Campus Centre	- 267	948	Plan de relance Projet achevé en 2024
Achat Bâtiment A2 Zac Chérioux	- 1 554	1 000	Achat Trapèze en 2024
Création du campus des métiers de la santé et IUT Chérioux Vitry s/ Seine	500	1 550	CPER 2021/2027 AE : lancement des premiers marchés CP : décaissements au regard des la prévision de réalisation
Création du campus Recherche Santé et Innovation Fontainebleau Caserne Damesme	610	2 204	CPER 2021/2027 AE : lancement des premiers marchés CP : décaissements au regard des la prévision de réalisation
CRITISC	215	285	Lancement du projet
Autres projets	- 43	11	AE: Quasi totalité des marchés notifiés CP : Décaissement lissés
TOTAL	-5 516	2 635	

Pour l'ensemble des dépenses, le montant des restes à payer aux 31/12/2025 s'élèvera à 45,2M€ (contre 59,8M€ au 31/12/24) en raison du décalage en autorisation d'engagement (renouvellement de marché qui implique un engagement financier pluriannuel). Ce décalage se situe principalement sur les travaux relatifs au patrimoine, puisque certains projets qui ont déjà fait l'objet d'engagement les années précédentes,

arrivent à leurs termes en 2025, avec des paiements sur les dernières réalisations.

2 – Impact des évolutions sur l'équilibre financier et la soutenabilité budgétaire

2.1 Variations de l'équilibre financier

2.1.1 Solde budgétaire

Le **solde budgétaire (SB)** prévisionnel de l'exercice, qui représente la différence entre les recettes budgétaires qui seront encaissées (**331 M€**) et les dépenses budgétaires à payer (**351,2 M€**) s'établit à **-20,1 M€ (contre -16 M€ en BR 2024 soit une variation de -4,1M€)**.

Il illustre :

- Le décalage qui peut intervenir dans la couverture des dépenses réalisées sur l'exercice par les recettes encaissées et rapprochées sur le même exercice.
- La hausse des dépenses de personnel qui évolue plus vite que les ressources dédiées (et notamment la mesure gouvernementale du CAS Pension et le GVT qui n'est pas financé).

Ce solde déficitaire de **-20,1M€** se répartit de la manière suivante (différence entre les recettes encaissées et crédits de paiement) :

- Sur l'enveloppe de **fonctionnement et de masse salariale**, ce **solde budgétaire est de -0,3M€**
- Sur l'enveloppe d'**investissement**, il s'établit à **-19,8M€** liés essentiellement aux projets pluriannuels de la direction du patrimoine (encaissements associés aux projets ayant eu lieu les années précédentes, il en résulte pour nombre d'entre eux, le paiement sur 2025).

La variation du SB de **-4,1M€** entre le BI 25 et le BR 24 s'explique par une augmentation des dépenses au BI 25, se conjuguant à des recettes en baisse (**+3,6M€** en CP vs **-0,5M€** en RE).

Le solde budgétaire est présenté dans l'annexe 2, tableau des autorisations budgétaires.

2.1.2 Opérations non budgétaires

Le solde budgétaire identifié au tableau 2 (-20,1 M €) doit être complété du solde des opérations non budgétaires (+5,6 M €) qui génèrent des encaissements et des décaissements, répertoriées dans le tableau des opérations pour comptes de tiers (page 7).

Sont notamment concernés :

- les opérations concernant les dispositifs d'intervention gérés par l'établissement sur financement de l'Etat pour lesquels l'établissement applique sans marge de manœuvre les décisions prises par un donneur d'ordre. C'est le cas des **bourses à la mobilité internationale** versées par le ministère (1, 3M€), les aides à la mobilité en Ile de France (22,5 K€).
- les opérations relatives à la **TVA** collectée et déductible ainsi que le remboursement du crédit de TVA correspondant (3,5M€ de décaissements et 3,5M€ d'encaissements).
- **l'aide au permis de conduire versée aux apprentis** (encaissement de 0,1M€)
- Et d'autres encaissements/décaissements sur compte de tiers (6,6 M€ d'encaissements et 0, 3M€ de décaissements).

La variation de trésorerie pour l'ensemble de ces opérations non budgétaires est prévue à hauteur de +5,6 M € pour 2025.

2.1.3 Variation de trésorerie

Il s'agit des liquidités dont l'UPEC dispose.

La programmation budgétaire (-20,1 M €) et les flux de trésorerie non budgétaires (+5,6 M €) conduisent à un prélèvement sur la trésorerie de -14,5 M€. Cette variation de trésorerie apparaît dans le tableau d'équilibre financier et celui de la situation patrimoniale.

Le niveau de la trésorerie de l'établissement s'établit ainsi à 45,8 M€ (53 jours de fonctionnement).

Ce montant est calculé sur la base du niveau de trésorerie prévisionnel du BR 2024, soit 60,2 M€.

Le plan de trésorerie, établi pour l'intégralité de l'exercice (page 9), permet d'évaluer le montant mensuel des encaissements et décaissements et le solde prévisionnel de trésorerie en fin d'exercice.

Il distingue les opérations budgétaires des opérations de trésorerie pures (opérations sur compte de tiers...) et permet de matérialiser les pics potentiels

d'excédent ou de besoin de trésorerie au cours de l'exercice.

2.2 Analyse de la soutenabilité financière

		En M€	
		Budget	
		BR 2024	BI 2025
(1)	TOTAL DES PRODUITS	319,7	338,5
	Subvention de l'état	232,6	231,5
	CVEC	2,3	2,5
	Autres subventions	27,6	30,4
	Autres produits	57,1	74,0
(2)	TOTAL DES CHARGES	326,7	342,5
	Personnel	245,4	251,9
	Fonctionnement	81,3	90,6
(3)=(1)-(2)	RESULTAT DE L'EXERCICE	-7,0	-4,0
(9)	+ dotations aux amortissements, provisions	19,4	31,4
(10)	- reprises sur amortissements, provisions	10,3	23,4
	+ valeur nette comptable des actifs cédés		
	- produits de cession des actifs cédés		
	- subventions d'investissement reprises		
(11)=(9)-(10)	SOLDE dotations - reprises amortissements/provisions	9,1	8,1
(4) = (3) + (11)	=CAPACITE / INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	2,1	4,0
(5)	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	40,3	40,1
(6)	RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	32,5	35,3
(7)=(6)-(5)	BESOIN DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	-7,8	-4,8
(8) = (4)-(7)	VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-7,8	-4,8

2.2.1 Résultat

Le résultat net comptable correspond à l'excédent ou au déficit de la période, mesuré par la différence, entre les produits et les charges (au sens comptable) de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

Seuls, les produits (recettes de fonctionnement) et les charges (de fonctionnement et de masse salariale) entrent dans le calcul du résultat prévisionnel.

Ainsi, les dépenses sans impact sur la trésorerie sont prises en compte : amortissements, provisions, dépenses réalisées en attente de factures.

En recettes, ce sont les éléments non encaissables qui sont intégrés : recettes d'amortissement, reprises sur provision, recettes en attente d'encaissement.

Le résultat prévisionnel au titre de ce budget initiale s'établit à **-4M€**. Le déficit prévisionnel est réduit de 3M€ par rapport au budget rectificatif 2024.

La décomposition de cette variation nécessite une analyse de l'évolution des agrégats « non calculés » (charges décaissables et produits encaissables) d'une part, et des agrégats « calculés » (charges non décaissables et produits non encaissables).

2.2.1.1 Les produits et les charges donnant lieu à encaissement ou décaissement

- Les produits **encaissables** présentent une hausse de **+5,7M€** par rapport au BR 2024.
- Les charges **décaissables** augmentent de **+3,8M€** par rapport au BR 24:
 - o Les **charges de personnel** augmentent de **+6,5€** par rapport au BR 2024
 - o Les **charges de fonctionnement** en baisse de **-2,7M€** par rapport au BR 2024 en lien avec les éléments détaillés supra paragraphe 1.2.2 (effort réalisé au sein des différentes structures, jumelé avec l'inscription des crédits pour les projets CMQ, ERASME, EUR, les projets de recherche, etc..).

Le **résultat** des flux encaissables et décaissables par rapport au BR 2024 est amélioré de **+1,9M€**, et s'établit à **+4M€** (voir tableau ci-après).

En M€	BR 2024	BI 2025	Var BI 25 vs BR 24
Produits encaissables	309,4	315,1	5,7
Charges décaissables	307,3	311,1	3,8
Résultat encaissables-décaissables	2,1	4,0	1,9

2.2.1.2 Les produits et les charges dits calculés, car ne donnant pas lieu à encaissement ou décaissement

La prévision de produits ne donnant pas lieu à encaissement est essentiellement constituée des produits issus de la neutralisation des dépenses d'amortissement, lorsqu'il n'appartient pas à l'université d'assumer le renouvellement de la charge d'amortissement. Dans ce cas, si l'amortissement est effectivement traduit dans les comptes de charges de l'université, celui-ci est neutralisé en parallèle par cette ressource interne.

La prévision de charges ne donnant pas lieu à décaissement est généralement surtout constituée pour l'UPEC, des dotations d'amortissement (des biens immobiliers et mobiliers), des provisions pour risques et charges (contentieux...).

Les produits calculés sont prévus pour un montant de 23,4M€, les charges calculées sont prévues pour un montant de 31,4M€.

Sur ces flux « **calculés** » (charges non décaissables et produits non encaissables), le **résultat** par rapport au BR 2024 est amélioré de **+1M€**, et s'établit à **-8,1M€** (voir tableau ci-après).

En M€	BR 2024	BI 2025	Var BI 25 vs BR 24
Produits non encaissables	10,3	23,4	13,1
Charges non décaissables	19,4	31,4	12,1
Résultat non encaissables- non décaissables	- 9,1	- 8,1	1,0

Le résultat prévisionnel de ce budget initial s'élève ainsi, à - 4M€ (contre - 7 M€ au BR 2024).

En M€	BR 2024	BI 2025	Var BI 25 vs BR 24
Produits encaissables	309,4	315,1	5,7
Charges décaissables	307,3	311,1	3,8
Résultat encaissables-décaissables	2,1	4,0	1,9

En M€	BR 2024	BI 2025	Var BI 25 vs BR 24
Produits non encaissables	10,3	23,4	13,1
Charges non décaissables	19,4	31,4	12,1
Résultat non encaissables- non décaissables	- 9,1	- 8,1	1,0
Résultat prévisionnel	- 7,0	- 4,0	2,9

Tous ces indicateurs sont présentés dans l'annexe 6 : tableau de situation patrimoniale.

2.2.2 CAF

La capacité d'autofinancement correspond à la part des ressources de fonctionnement qui n'est pas utilisée pour le financement des charges courantes et peut donc être consacrée au financement des investissements. C'est par le jeu des amortissements et des provisions (ainsi que de leur neutralisation et reprise), que l'université parvient à générer dans ses prévisions, une capacité d'autofinancement.

L'évolution de la CAF dans ce budget initial 2025 (+ 1,9M€) par rapport au BR 24 est liée à une variation des produits plus forte au regard de l'évolution des charges (respectivement +5,7M€ et +3,8M€).

	BR 2024	BI 2025	Var BI 25 vs BR 24
Produits	309 388 731	315 100 945	5 712 214
Charges	307 309 463	311 074 891	3 765 428
CAF	2 079 268	4 026 054	1 946 786

Cet excédent de ressources internes constitue en principe une ressource mobilisable pour les opérations d'investissement.

La **CAF, prévue à hauteur de 4M€**, couvre partiellement notre prévision de besoin en investissement pour 2025 (8,8M€ hors financement externe d'opération).

2.2.3 Fonds de roulement

En comptabilité budgétaire, il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagés au cours du temps.

Le niveau prévisionnel du **fonds de roulement net global** est porté à **+65K€** (arrêté à +12,6M€ en CF 2023 et à +4,8M€ au BR 2024).

L'établissement a toutefois analysé le fonds de roulement disponible au 31/12/2023. Selon la méthode communiquée par la DGESIP et validée par le Rectorat, le fonds de roulement est fortement mobilisé par les opérations pluriannuelles. Il s'élève ainsi -26,3 M€.

Ce niveau confirme la tendance critique observée depuis un certain nombre d'année (cf remontée des enquêtes sur le fond de roulement mobilisable).

La différence entre le niveau prévisionnel de la trésorerie et celui du fonds de roulement entraîne un **besoin en fonds de roulement (BFR) de - 45,7M€**. Le besoin en fonds de roulement correspond à la somme que l'établissement doit financer pour couvrir le besoin résultant des décalages de trésorerie entre les entrées et les sorties.

La prévision de cet indicateur étant négative, cela démontre une capacité actuelle de la **trésorerie de l'établissement à couvrir ses besoins**.

Les états au format GBCP figurant en annexe de ce rapport sont les suivants :

- **États soumis au vote :**
 - Tableau des autorisations d'emplois (tableau 1)
 - Tableau des autorisations budgétaires en exécution (tableau 2)
 - Tableau d'équilibre financier en exécution (tableau 4)

- Tableau de situation patrimoniale (tableau 6)
- **États transmis pour information :**
 - Tableau des dépenses par destination (tableau 3)
 - Tableau des opérations pour compte de tiers (tableau 5)
 - Plan de trésorerie (tableau 7)
 - Tableau des opérations sur recettes fléchées (tableau 8)
 - Tableau de synthèse budgétaire et comptable (tableau 10)

Projet de budget Initial 2025

- tableau de suivi des emplois	page 2
- tableau autorisations budgétaires	page 3
- tableau dépenses par destination + recettes par origine	pages 4 et 5
- tableau équilibre financier	page 6
- tableau opération pour compte pour tiers	page 7
- situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	page 8
- tableau plan de trésorerie	page 9
- tableau de synthèse budgétaire et comptable	page 10
- tableau des opérations pluriannuelles et programmation	page 11
- tableau des opérations pluriannuelles (détail)	pages 12 à 14

Document soumis à l'approbation du conseil d'administration du 20/12/2024

Tableau 1
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget initial 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
Catégories d'emplois	Nature des emplois		Emplois sous plafond Etat	Emplois financés hors SCSP (*)	Global
			En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs	Permanents	Titulaires	1 205		1 205
		CDI	15	2	17
	Non permanents	CDD	324	36	360
contrats doctoraux (hors COMUE)	Non permanents	CDD	83	82	165
Chercheurs	Non permanents	CDD	0	75	75
S/total E et EC			1 627	195	1 822
BIATSS	Permanents	Titulaires	615		615
		CDI	66	14	80
	Non permanents	CDD	290	295	585
S/total Biatss			971	309	1 280
Totaux UPEC			2 598	504	3 102
					3 102 ⁽⁴⁾
					Plafond global des emplois voté par le CA
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			2 598 ⁽⁵⁾		

() Subvention pour charges de service public*

Note sur les modalités de renseignement du tableau :

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP pr décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)

Tableau 2
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP), prévisions de recettes et solde budgétaire

Dépenses								
	AE CF 2023	AE BR 2024	AE BI 2025	Ecart BR 2024/BI 2025	CP CF 2023	CP BR 2024	CP BI 2025	Ecart BR 2024/BI 2025
Personnel	233 002 782	245 399 800	251 900 624	6 500 824	233 002 782	245 399 800	251 900 624	6 500 824
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>		60 825 929	61 611 022	785 093		60 825 929	61 611 022	785 093
Fonctionnement	49 790 861	63 287 504	65 749 186	2 461 682	47 619 659	61 909 663	59 174 267	-2 735 396
Investissement	18 397 779	26 535 156	18 944 317	-7 590 839	25 045 918	40 270 286	40 097 293	-172 993
TOTAL DES DÉPENSES	301 191 422	335 222 460	336 594 127	1 371 667	305 668 359	347 579 749	351 172 184	3 592 435
Solde budgétaire					26 352 183			

Recettes					
CF 2023	RE BI 2024	RE BR 2024	RE BI 2025	Ecart BR 2024/BI 2025	
					Recettes globalisées
224 188 693	227 297 000	230 322 000	230 006 400	-315 600	Subvention pour charges de service public
18 545 554	1 898 446	1 689 213	1 655 205	-34 008	Autres financements de l'Etat
2 510 939	2 300 000	2 300 000	2 500 000	200 000	Fiscalité affectée
31 526 058	28 197 126	26 254 772	20 305 224	-5 949 548	Autres financements publics
55 249 298	43 477 156	46 782 684	50 638 914	3 856 230	Recettes propres
					Recettes fléchées
	4 534 949	4 534 949	11 462 216	6 927 267	Financements de l'Etat fléchés
	19 331 401	19 625 401	14 450 106	-5 175 295	Autres financements publics fléchés
	40 000	40 000	29 950	-10 050	Recettes propres fléchées
332 020 542	327 076 078	331 549 019	331 048 015	-501 004	TOTAL DES RECETTES
	20 410 909	16 030 730	20 124 169	4 093 439	Solde budgétaire (déficit)

Dépenses par destination et recettes par origine

Tableau 3

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	129 961 762	129 961 762	11 169 936	10 128 554	1 086 061	1 086 061	142 217 759	141 176 377
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	71 703 379	71 703 379	6 362 416	5 768 157	510 000	510 000	78 575 795	77 981 536
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	55 845 806	55 845 806	4 807 520	4 360 397	576 061	576 061	61 229 387	60 782 264
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	2 412 576	2 412 576					2 412 576	2 412 576
D105 - Bibliothèques et documentation	6 646 073	6 646 073	1 689 786	1 520 807	15 000	15 000	8 350 859	8 181 880
Recherche	75 041 581	75 041 581	14 621 152	14 364 592	3 210 521	3 210 521	92 873 254	92 616 694
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	26 160 972	26 160 972	8 378 763	8 371 496	1 358 520	1 358 520	35 898 255	35 890 988
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	5 973 991	5 973 991	581 336	580 486	90 436	90 436	6 645 763	6 644 913
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	7 048 329	7 048 329	934 558	934 058	1 421 640	1 421 640	9 404 527	9 404 027
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies								
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	5 806 568	5 806 568	1 270 673	1 262 248	251 850	251 850	7 329 091	7 320 666
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	28 019 427	28 019 427	1 103 643	1 095 143	86 575	86 575	29 209 645	29 201 145
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	2 032 294	2 032 294	2 352 179	2 121 161	1 500	1 500	4 385 973	4 154 955
D114 - Immobilier	7 097 902	7 097 902	17 694 870	13 659 095	11 382 346	33 035 322	36 175 118	53 792 319
D115 - Pilotage et support	30 198 363	30 198 363	17 784 869	16 982 803	3 250 389	2 750 389	51 233 621	49 931 555
Étudiants	2 954 943	2 954 943	2 788 573	2 518 416	0	0	5 743 516	5 473 359
D201 - Aides directes aux étudiants			3 000	2 700			3 000	2 700
D202 - Aides indirectes	1 026 800	1 026 800	230 000	207 000			1 256 800	1 233 800
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 928 143	1 928 143	2 555 573	2 308 716			4 483 716	4 236 859
Total	251 900 624	251 900 624	65 749 186	59 174 267	18 944 317	40 097 293	336 594 127	351 172 184

Dépenses par destination et recettes par origine

Tableau 3

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	230 006 400								230 006 400
Droits d'inscription					4 636 605				4 636 605
Formation continue, diplômes propres et VAE					8 119 765				8 119 765
Taxe d'apprentissage					956 000			29 950	985 950
Contrats et prestations de recherche hors ANR					7 519 768				7 519 768
Valorisation									-
ANR investissements d'avenir				1 809 845			9 820 546		11 630 391
ANR hors investissements d'avenir				4 701 027					4 701 027
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				2 028 392			4 341 784		6 370 176
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				1 326 160					1 326 160
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		1 655 205		10 439 800		11 462 216	287 776		23 844 997
Autres recettes			2 500 000		29 406 776				31 906 776
<i>Dont formation par l'apprentissage</i>					27 066 652				27 066 652
Total	230 006 400	1 655 205	2 500 000	20 305 224	50 638 914	11 462 216	14 450 106	29 950	331 048 015
	69%	0%	1%	6%	15%				
							SOLDE BUDGETAIRE (déficit)		20 124 169

NB1 : Le tableau des recettes par origine doit être renseigné en prévision de recettes et correspondre avec le tableau du solde budgétaire.

**Tableau 4
Équilibre financier**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)				
	Exécution 2023	Montants BR 2024	Montants BI 2025	Ecart BR 2024/BI 2025
Solde budgétaire (déficit)	11 624 312	16 030 730	20 124 169	4 093 439
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	7 075			0
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	5 522 263	5 552 327	5 645 779	-93 452
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	282 818	300 000	300 000	0
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)	5 812 156	21 883 057	26 069 948	3 999 987
Variation de trésorerie (I)	12 044 637	-13 820 525	-14 505 669	
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***				
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	12 044 637	-13 820 525	-14 505 669	
TOTAL DES BESOINS	17 856 793	8 062 532	11 564 279	3 999 987

Financements (couverture des besoins)				
Exécution 2023	Montants BR 2024	Montants BI 2025	Ecart BR 2024/BI 2025	
26 352 183				Solde budgétaire (excédent) *
				Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements
4 879 533	5 397 428	4 899 175	498 253	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
-13 374 923	2 665 104	6 665 104	-4 000 000	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
17 856 793	8 062 532	11 564 279	-3 501 747	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)
			0	Variation de trésorerie (II)
				dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
				dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
17 856 793	8 062 532	11 564 279	-3 501 747	TOTAL DES FINANCEMENTS

Opérations budgétaires

Opérations non budgétaires

Opérations ayant un impact sur la trésorerie

La variation de trésorerie :
- se détermine par différence entre (1) et (2),
- se décompose en fléchée et non fléchée
- s'explique par chaque ligne

Décomposition de la variation de trésorerie

* Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 5
Opérations pour le compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Aide à la mobilité internationale MESR	C 467	317 200	317 200
Aide à la mobilité Erasmus	C 467	1 704 079	957 475
Aide à la mobilité IDF	C 467	22 500	22 500
Aide permis de conduire apprentis	C 473	102 000	102 000
TVA	C 445	3 500 000	3 500 000
TOTAL		5 645 779	4 899 175

**Tableau 6
Situation patrimoniale**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Exécution 2023	Montants BI 2024	Montants BR 2024	Montants BI 2025	Ecart BR 2024/BI 2025	PRODUITS	Exécution 2023	Montants BI 2024	Montants BR 2024	Montants BI 2025	Ecart BR 2024/BI 2025
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	59 502 770	60 192 903	60 825 929	61 611 022	785 093	Fiscalité affectée	2 879 132	2 300 000	2 300 000	2 500 000	200 000
Fonctionnement autre que les charges de personnel	78 081 846	84 527 707	81 270 511	90 613 090	9 342 579	Autres subventions	-267 608	32 270 483	27 626 834	30 425 726	2 798 892
<i>dont charges de fonctionnement décaissables</i>	46 920 534	65 725 268	61 909 663	59 174 267	-2 735 396	Autres produits	67 068 673	54 247 106	57 119 898	74 044 053	16 924 155
<i>dont amortissements et provisions</i>	31 161 312	18 802 439	19 360 848	31 438 823	12 077 975	<i>dont produits encaissables</i>	56 426 393	43 517 156	46 822 684	50 668 864	3 846 180
<i>dont opérations internes</i>					0	<i>dont reprises sur amortissements et provisions</i>	10 642 280	10 729 950	10 297 214	23 375 189	13 077 975
TOTAL DES CHARGES (1)	310 625 371	325 662 186	326 670 311	342 513 714	15 843 403	TOTAL DES PRODUITS (2)	302 010 089	318 641 035	319 685 945	338 476 134	18 790 189
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)						Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	8 615 282	7 021 151	6 984 366	4 037 580	-2 946 786
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	310 625 371	325 662 186	326 670 311	342 513 714		TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	310 625 371	325 662 186	326 670 311	342 513 714	

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Exécution 2023	Montants BI 2024	Montants BR 2024	Montants BI 2025	écarts BI 2024/BR 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	8 615 283	-7 021 151	-6 984 366	-4 037 580	2 946 786
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	31 161 312	18 802 439	19 360 848	31 438 823	12 077 975
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	10 642 280	10 729 950	10 297 214	23 375 189	13 077 975
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés					
- produits de cession d'éléments d'actifs	3 500				
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	11 244 924				
= CAF	655 324	1 051 338	2 079 268	4 026 054	1 946 786

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Exécution 2023	Montants BI 2024	Montants BR 2024	Montants BI 2025	Ecart BR 2024/BI 2025	RESSOURCES	Exécution 2023	Montants BI 2024	Montants BR 2024	Montants BI 2025	Ecart BR 2024/BI 2025
Investissements	25 348 911	40 627 238	40 270 286	40 097 293	-172 993	Financement de l'actif par l'Etat	7 391 237	19 720 729	16 520 729	22 309 628	5 788 899
Remboursement des dettes financières						Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	9 226 715	11 823 089	13 903 784	8 982 346	-4 921 438
TOTAL DES EMPLOIS (5)	25 348 911	40 627 238	40 270 286	40 097 293	-172 993	Autres ressources	659 301				
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)						Report à nouveau					
						TOTAL DES RESSOURCES (6)	17 932 577	32 595 156	32 503 781	35 318 028	2 814 247
						PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(7)	7 416 334	8 032 082	7 766 505	4 779 265	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Exécution 2023	Montants BI 2024	Montants BR 2024	Montants BI 2025	Ecart BR 2024/BI 2025
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-7 416 334	-8 032 082	-7 766 505	-4 779 265	265 577
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-19 460 971	10 168 622	6 054 020	9 726 404	-4 114 602
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	12 044 638	-18 200 704	-13 820 525	-14 505 669	4 380 179
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	12 610 612	2 607 373	4 844 107	64 842	2 236 734
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-61 468 905	-28 044 798	-55 414 885	-45 688 481	-27 370 087
Niveau de la TRESORERIE	74 079 517	30 652 171	60 258 992	45 753 323	29 606 821

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BI 2025	
Stocks initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	59 786 896	
	2 Niveau initial du fonds de roulement	4 844 107	
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-55 414 884	
	4 Niveau initial de la trésorerie	60 258 991	
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	60 258 991		
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	336 594 127	
	6 Résultat patrimonial	-4 037 580	
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	4 026 054	
	8 Variation du fonds de roulement	-4 779 265	
	9 Opérations bilanciellles non budgétaires	SENS	
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -	
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	
	Cautionnements et dépôts	-	
	10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	0
	Variation des stocks	+ / -	
	Production immobilisée	+	
	Charges sur créances irrécouvrables	-	
	Produits divers de gestion courante	+	
	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	15 344 904
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -		
12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-20 124 169	
12.a Recettes budgétaires		331 048 015	
12.b Crédits de paiement ouverts		351 172 184	
13 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers		746 604	
14 Décalages de flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers		-6 365 104	
15 Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14		-14 505 669	
15.a dont variation de la trésorerie fléchée			
15.b dont variation de la trésorerie non fléchée		-14 505 669	
16 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14		9 726 404	
17 Restes à payer		-14 578 057	
Stocks finaux	18 Niveau final de restes à payer	45 208 839	
	19 Niveau final du fonds de roulement	64 842	
	20 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-45 688 481	
	21 Niveau final de la trésorerie	45 753 323	
	21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée		
21.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée		45 753 323	

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

Tableau 9 (synthèse)
Tableau des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévission d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévission pluriannuelle	Prévission 2025 (BI)								Prévission 2026 et suivantes			
		Coût total de l'opération (1)	AE ouvertes les années antérieures (2)	AE consommées les années antérieures (3)	AE reprogrammées ou reportées en 2025 (4) <= (2) - (3)	AE nouvelles ouvertes en 2025 (5)	TOTAL des AE ouvertes en 2025 (6) = (4) + (5)	CP ouverts les années antérieures (7)	CP consommés les années antérieures (8)	CP reprogrammés ou reportés en 2025 (9) <= (7) -(8)	CP nouveaux ouverts en 2025 (10)	TOTAL des CP ouverts en 2025 (11) = (9) + (10)	Restes à engager en fin d'année 2025 (AE) (12)	Restes à payer en fin d'année 2025 (CP) (13)
Dépenses d'investissement (PPI)	Investissement DPDD	141 866 357	82 465 981	74 591 043	0	7 510 082	7 510 082	60 204 288	45 272 604	0	29 163 058	29 163 058	59 765 232	7 665 463
Total Dépenses d'investissement DPDD		141 866 357	82 465 981	74 591 043	0	7 510 082	7 510 082	60 204 288	45 272 604	0	28 803 890	29 163 058	59 765 232	7 665 463
Dépenses d'investissement (PPI)	Investissement DSI	5 901 128	4 131 128	4 131 128	0	1 770 000	1 770 000	4 131 128	4 131 128	0	1 470 000	1 470 000	0	300 000
Total Dépenses d'investissement DSI		5 901 128	4 131 128	4 131 128	0	1 770 000	1 770 000	4 131 128	4 131 128	0	1 470 000	1 470 000	0	300 000
Dépenses d'investissement CVEC	Report Crédits CVEC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Dépenses Report CVEC		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats de recherche	Personnel	44 090 064	19 867 077	19 867 077	0	5 687 542	5 687 542	19 867 077	19 867 077	0	5 687 542	5 687 542	18 535 445	0
	Fonctionnement	77 701 610	35 012 511	35 012 511	0	3 940 431	3 940 431	28 079 701	28 079 701	0	3 940 431	3 940 431	38 748 668	6 932 810
	Investissement	13 827 383	6 230 648	6 230 648	0	1 515 666	1 515 666	5 467 230	5 467 230	0	1 515 666	1 515 666	6 081 069	763 418
Total contrat de recherche		135 619 057	61 110 236	61 110 236	0	11 143 638	11 143 638	53 414 008	53 414 008	0	11 143 638	11 143 638	63 365 182	7 696 228
Contrat d'enseignement	Personnel	48 229 159	9 096 972	9 096 972	0	6 535 014	6 535 014	9 096 972	9 096 972	0	6 535 014	6 535 014	32 597 172	0
	Fonctionnement	8 006 642	6 917 154	6 917 154	0	9 340 027	9 340 027	5 201 558	5 201 558	0	9 340 027	9 340 027	-8 250 539	1 715 596
	Investissement	33 744 895	684 411	684 411	0	1 550 561	1 550 561	222 714	222 714	0	1 550 561	1 550 561	31 509 923	461 697
Total contrat d'enseignement		89 980 695	16 698 537	16 698 537	0	17 425 602	17 425 602	14 521 244	14 521 244	0	17 425 602	17 425 602	55 856 556	2 177 293
Ss total personnel		92 319 222	28 964 049	28 964 049	0	12 222 556	12 222 556	28 964 049	28 964 049	0	12 222 556	12 222 556	51 132 618	0
Ss total fonctionnement		85 708 252	41 929 665	41 929 665	0	13 280 458	13 280 458	33 281 259	33 281 259	0	13 280 458	13 280 458	30 498 129	8 648 406
Ss total investissement		195 339 763	93 512 169	85 637 230	0	12 346 309	12 346 309	70 025 360	55 093 676	0	33 699 285	33 699 285	97 356 224	9 190 578
TOTAL		373 367 237	164 405 882	156 530 944	0	37 849 322	37 849 322	132 270 668	117 338 984	0	59 202 298	59 202 298	178 986 971	17 838 984

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévissions de recettes

Opération	Nature	Prévission	Prévission 2025 (BI)		Prévissions en 2026 et suivantes
		Financement de l'opération (18)	Encaissements des années antérieures (19)	Encaissement prévus en 2025 (20)	Encaissements prévus >2025 (21)
Dépenses d'investissement DPDD (PPI)	Financement de l'Etat*	72 365 230	41 076 537	11 615 966	19 672 727
	Autres financements publics**	24 198 630	17 228 470	4 179 160	2 791 000
Total PPI		96 563 860	58 305 007	15 795 126	22 463 727
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	0	0	0	0
	Autres financements publics**	120 028 064	59 202 673	12 590 638	48 234 753
	Autres financements***	15 590 993	6 824 875	5 613 320	3 152 798
Total contrat de recherche		135 619 057	66 027 548	18 203 958	51 387 551
Contrat d'enseignement	Financement de l'Etat*	0	0	0	0
	Autres financements publics**	86 061 397	25 559 348	12 161 424	48 340 625
	Autres financements***	3 919 298	2 781 562	553 840	583 896
Total contrat d'enseignement		89 980 695	28 340 910	12 715 264	48 924 521
Ss total financement de l'Etat		72 365 230	41 076 537	11 615 966	19 672 727
Ss total autres financements publics		230 288 091	101 990 491	28 931 222	99 366 378
Ss total autres financements		19 510 291	9 606 437	6 167 160	3 736 694
TOTAL		322 163 612	152 673 465	46 714 348	122 775 799

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations		Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes			
			AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en 2025	AE nouvelles ouvertes en 2025	Variation AE/BR	Total des AE ouvertes pour l'année 2025	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommées au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en 2025	CP nouveaux ouverts en 2025	Variation CP/BR	Total des CP ouverts pour 2025	Restes à engager en fin d'année 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2025 (CP)
		(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)		
Total																
Dépenses d'investissement (PPI)	Investissement	141 866 357	82 465 981	74 591 043	0	7 510 082	0	7 510 082	60 204 288	45 272 604	0	29 163 058	0	29 163 058	59 765 232	7 665 463
CC-Restructuration de l'étanchéité de la dalle Eotp 15L00105A	CPER 2015 - 2020 + Autofinancement pour TC et ADAP	12 859 625	11 675 007	10 564 872		2 025 082	0	2 025 082	5 965 324	3 906 422		4 696 192	0	4 696 192	269 671	3 987 340
Médecine - restructuration Eotp 15L00107A	CPER 2015 - 2020 Réhabilitation +CPER 2015-2020 Mise en sécurité +Autofinancement ADAP +Autofinancement R+5	23 883 910	22 422 999	20 934 353		0	0	0	15 733 817	9 680 831		11 253 522	0	11 253 522	2 949 557	0
Médecine construction d'un bâtiment pour la recherche biomédicale Eotp 16L00113A	CPER 2015 - 2020 +Autofinancement	22 300 000	21 569 412	21 549 518		0	0	0	8 668 983	13 518 567		5 051 935	0	5 051 935	750 483	2 979 016
Ad'Ap Eotp 16L00110A	Autofinancement	2 355 065	1 282 398	1 082 398		510 000	0	510 000	1 262 972	1 062 972		529 427	0	529 427	762 667	0
Réaménagement du bâtiment I Eotp 18L00992S	Autofinancement	2 933 500	2 303 864	2 336 378		150 000	0	150 000	2 263 310	2 263 310		223 069	0	223 069	447 122	0
Réorganisation des locaux du Bât P Eotp 19L00311S	opérations immobilières Etat	2 681 834	2 562 411	2 416 109		100 000	0	100 000	9 985 243	1 667 899		515 202	0	515 202	165 725	333 008
Rénovation du Bât L et installation de salles de TP Eotp 19L00321S	Société du Grand Paris Autofinancement UPEC (1,98 - 1,2)	1 980 000	1 339 337	1 296 076		0	0	0	1 329 133	1 285 872		10 204	0	10 204	683 924	0
Transformation pédagogique : création de 8 salles de cours Eotp 19L00301S	volet investissement plan étudiants Société du grand paris et autofinancement	1 923 600	1 854 438	1 854 438		0	0	0	1 850 029	1 850 029		4 409	0	4 409	69 162	0
Rénovation de la caserne Damesne + BU Eotp 20L00331S	Financement Conseil départemental 77 + Plan de relance +CVEC	6 066 196	5 600 321	5 439 242		0	0	0	5 784 078	5 414 993		24 249	0	24 249	626 953	0
Restructuration du domaine Chérioux à Vitry Eotp 20L00341S	Plan de relance	2 287 482	2 241 577	2 241 580		20 000	0	20 000	2 358 460	2 154 816		71 634	0	71 634	25 902	35 130
Rénovation énergétique clos et couvert Maison des étudiants Campus Centre Eotp 21L00361S	Plan de relance	864 320	743 835	741 560		0	0	0	639 267	208 618		313 400	0	313 400	122 760	219 542
Rénovation énergétique clos et couvert Amphithéâtres Campus Centre Eotp 21L00371S	Plan de relance	1 111 782	1 097 206	966 132		0	0	0	593 292	604 372		253 881	0	253 881	145 650	107 879
Rénovation énergétique clos et couvert BU Campus Centre Eotp 21L00381S	Plan de relance	2 719 043	2 694 890	2 579 719		0	0	0	1 630 010	1 207 378		1 372 341	0	1 372 341	139 324	0
Achat Bâtiment A2 Zac Chérioux Eotp 20L00351S	Autofinancement	2 200 000	1 978 286	423 918		0	0	0	1 420 371	420 371		0	0	0	1 776 082	3 547
Création du campus des métiers de la santé et IUT Chérioux Vitry s/ Seine Eotp 22L00021S	CPER 2021-2027	11 600 000	1 200 000	0		1 700 000	0	1 700 000	150 000	0		1 700 000	0	1 700 000	9 900 000	0
Création du campus Recherche Santé et Innovation Fontainebleau Caserne Damesme Eotp 22L00011S	CPER 2021-2027 Département 77 2M€	14 600 000	1 900 000	164 750		2 510 000	0	2 510 000	450 000	26 157		2 648 593	0	2 648 593	11 925 250	0
Jacquard 22L00031S	Eotp MESR	27 000 000	120 000	0		120 000	0	120 000	120 000	0		120 000	0	120 000	26 880 000	0
CRITISC		2 500 000	0	0		375 000	0	375 000	0	0		375 000	0	375 000	2 125 000	0
Total Dépenses d'investissement.1		141 866 357	82 465 981	74 591 043	0	7 510 082	0	7 510 082	60 204 288	45 272 604	0	29 163 058	0	29 163 058	59 765 232	7 665 463

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

B - Recettes

Opérations		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs					
				Montant	Encaissements au titre des années antérieures et rapprochés jusqu'à 2024	Prévisions 2025	Evolution BR 2025	Prévisions 2025 après BR	Restes à encaisser
		(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)			(18)=(15)-(16)-(17)
Recettes d'investissement (PPI)	Investissement	141 866 357	45 302 498	96 563 260	59 548 122	15 795 126	0	0	21 220 012
CC-Restructuration de l'étanchéité de la dalle Eotp 15L00105A	CPER 2015 - 2020 + Autofinancement pour TC et ADAP	12 859 625	6 109 625	6 750 000	4 780 995	1 969 005	0	0	0
Médecine - restructuration Eotp 15L00107A	CPER 2015 - 2020 Réhabilitation +CPER 2015-2020 Mise en sécurité +Autofinancement ADAP +Autofinancement R+5	23 883 910	1 933 910	21 950 000	17 141 312	4 808 688	0	0	0
Médecine construction d'un bâtiment pour la recherche biomédicale Eotp 16L00113A	CPER 2015 - 2020 +Autofinancement + 1 M INSERM au BI 2024	22 300 000	5 300 000	17 000 000	12 848 216	4 151 784	0	0	0
Ad'Ap Eotp 16L00110A	Autofinancement	2 355 065	2 355 065	0	0	0	0	0	0
Réaménagement du bâtiment I Eotp 18L00992S	Autofinancement	2 933 500	2 933 500	0	0	0	0	0	0
Réorganisation des locaux du Bât P Eotp 19L00311S	opérations immobilières Etat	2 681 834	181 834	2 500 000	2 500 000	0	0	0	0
Rénovation du Bât L et installation de salles de TP Eotp 19L00321S	Société du Grand Paris	1 980 000	0	1 980 000	1 243 115	0	0	0	736 885
Transformation pédagogique : création de 8 salles de cours Eotp 19L00301S	volet investissement plan étudiants Société du grand paris et autofinancement	1 923 600	126 000	1 797 000	1 497 600	299 400	0	0	0
Rénovation de la caserne Damesne Eotp 20L00331S	Financement Conseil départemental 77 + Plan de relance	6 066 196	1 658 566	4 407 630	4 380 254	27 376	0	0	0
Démolition/curage/désamiantage et rénovation énergétique Pavillon Clocher Campus Chérioux Vitry s/Seine Eotp 20L00341S	Plan de relance	2 287 482	382 722	1 904 760	1 904 760	0	0	0	0
Rénovation énergétique clos et couvert Maison des étudiants Campus Centre Eotp 21L00361S	Plan de relance	864 320	0	864 320	864 320	0	0	0	0
Rénovation énergétique clos et couvert Amphithéâtres Campus Centre Eotp 21L00371S	Plan de relance	1 111 782	36 272	1 075 510	1 075 510	0	0	0	0
Rénovation énergétique clos et couvert BU Campus Centre Eotp 21L00381S	Plan de relance	2 719 043	607 003	2 112 040	2 112 040	0	0	0	0
Achat et réhabilitation Bâtiment A2 Zac Chérioux Eotp a créer Eotp 20L00351S	Autofinancement	2 200 000	2 200 000	0	0	0	0	0	0
Création du campus des métiers de la santé et IUT Chérioux Vitry s/ Seine Eotp 22L00021S	CPER 2021-2027	11 600 000	0	11 600 000	500 000	1 700 000	0	0	9 400 000
Création du campus Recherche Santé et Innovation Fontainebleau Caserne Damesme Eotp 22L00011S	CPER 2021-2027 Département 77 2M€	14 600 000	0	14 600 000	1 700 000	2 654 012	0	0	10 245 988
Ilot Jacquard Eotp 22L00031S	MESR	27 000 000	20 000 000	7 000 000	7 000 000	31 111	0	0	-31 111
CRITISC	BPI-REGION ILE DE France-Ministère de l'économie, des finances et de la relance	2 500 000	1 478 000	1 022 000	0	153 750	0	0	868 250

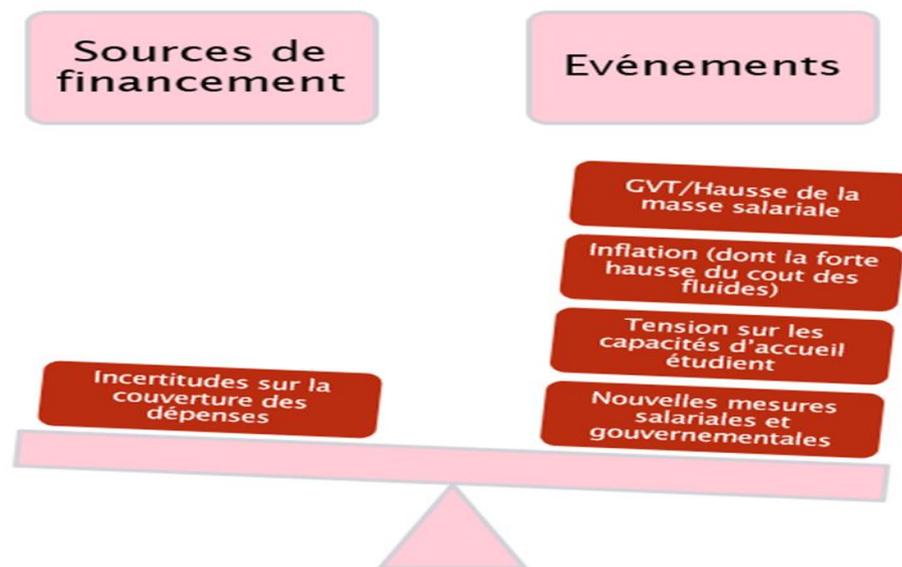
Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement				
			AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE nouvelles ouvertes en 2025	Total des AE ouvertes pour l'année 2025	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommées au titre des années antérieures	CP nouveaux ouverts en 2025	Total des CP ouverts pour 2025	
			(1)	(2)	(3)	(4)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)	(11)=(9)+(10)
Total		5 901 128	4 131 128	4 131 128	1 770 000	1 770 000	4 131 128	4 131 128	1 470 000	1 470 000	
1-a	22E00681C-DIR TECHNIQUE	DIRECTION TECHNIQUE	25 000	25 000	25 000	0	0	25 000	25 000	0	0
1-b	22E00681C-PARC INFO	GESTION PARC INFORMATIQUE	100 000	100 000	100 000	0	0	100 000	100 000	0	0
1-c	22E00681C-RENOUV PARC	RENOUVELLEMENT PARC INFORMATIQUE	570 000	450 000	450 000	120 000	120 000	450 000	450 000	120 000	120 000
2-a	22E00691C-AUDIOVISUEL	AUDIOVISUEL	370 000	130 000	130 000	240 000	240 000	130 000	130 000	240 000	240 000
2-b	22E00691C-CŒUR RESEAU	PROJET INFRA RESEAU - cœur de réseau	100 000	100 000	100 000	0	0	100 000	100 000	0	0
2-c	22E00691C-INFRA RESEAU	PROJET INFRA RESEAU	951 000	646 000	646 000	305 000	305 000	646 000	646 000	5 000	5 000
2-d	22E00691C-STOCK-GESTION	PROJET INFRA SYSTÈME	550 000	550 000	550 000	0	0	550 000	550 000	0	0
2-e	22E00691C-STOCK-RECH	PROJET INFRA SYSTÈME	945 000	705 000	705 000	240 000	240 000	705 000	705 000	240 000	240 000
2-f	22E00691C-Modernisation de du DC Creteil	PROJET INFRA SYSTÈME	30 000	0	0	30 000	30 000	0	0	30 000	30 000
3-a	22E00671C-SCD Formation	PROJET SI-SCD Formation	112 128	97 128	97 128	15 000	15 000	97 128	97 128	15 000	15 000
3-b	22E00671C-SI-FINANCES	PROJET SI-FINANCES	185 000	135 000	135 000	50 000	50 000	135 000	135 000	50 000	50 000
3-c	22E00671C-SI-PATRIMOIN	PROJET SI PATRIMOINE	190 000	110 000	110 000	80 000	80 000	110 000	110 000	80 000	80 000
3-d	22E00671C-SI-NUMERIQUE	PROJET SI-NUMERIQUE	880 000	535 000	535 000	345 000	345 000	535 000	535 000	345 000	345 000
3-e	22E00671C-SI-RH	PROJET SI-RH	260 000	90 000	90 000	170 000	170 000	90 000	90 000	170 000	170 000
3-f	22E00671C-FUTUR PROJET	ETUDES FUTURS PROJETS	100 000	60 000	60 000	40 000	40 000	60 000	60 000	40 000	40 000
3-g	22E00671C-SI-SCOL-VE	PROJET SI-SCOL-VE	70 000	60 000	60 000	10 000	10 000	60 000	60 000	10 000	10 000
4-b	22E00701C	PROJET CRM	200 000	200 000	200 000	0	0	200 000	200 000	0	0
4-e	24E00031C	PROJET DAF-NOTILUS	13 000	13 000	13 000	0	0	13 000	13 000	0	0
4-c	24E00011C	SECURITE	150 000	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000
4-d	24E00021C	SI RECHERCHE	100 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Total Dépenses		5 901 128	4 131 128	4 131 128	1 770 000	1 770 000	4 131 128	4 131 128	1 470 000	1 470 000	

Présentation du budget initial 2025

1. Synthèse du budget initial
2. Recettes
3. Dépenses
4. Tableaux et équilibres globaux
5. Schéma d'emploi



**Commission financière/Conseil
Administration**

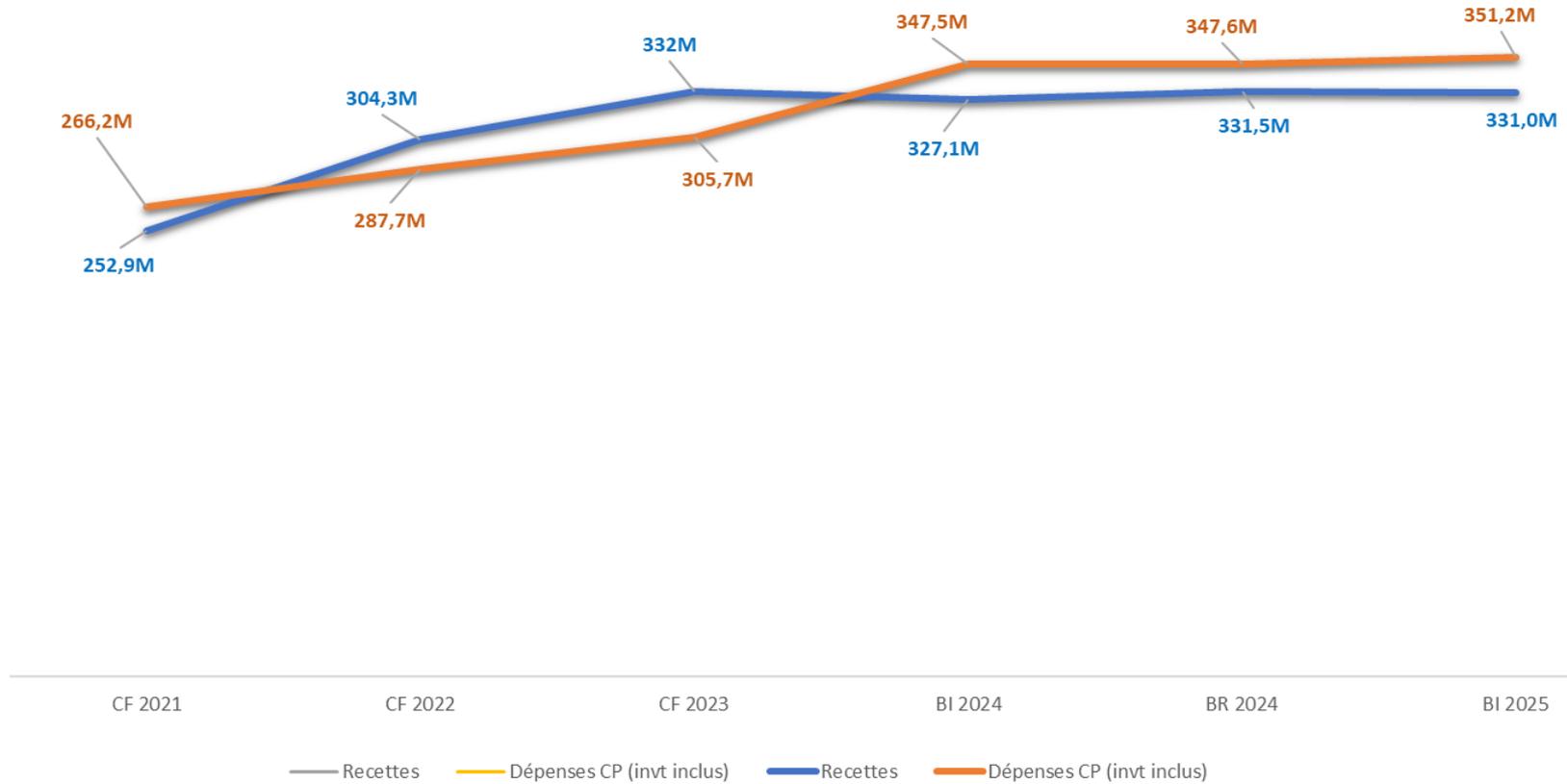
1. Synthèse du budget initial 2025

Baisse de 0,5M€ en recettes budgétaires (Subvention et Autres financements de l'Etat) au regard du BR 2024 et hausse de 3,6M€ en dépenses décaissables (En masse salariale).

(en millions d'euros)	Poids relatif	en M€			Var BI 25/BR 24	
		BI 2025	BR 2024	Réal 2023	en val abs	en %
Recettes (en RE)	100%	331,0	331,5	332,0	-0,5	0%
Dépenses budgétaires (en CP)	100%	351,2	347,6	305,7	3,6	1%

1. Synthèse du budget initial 2025

Evolution des recettes et des dépenses entre 2021 et 2025

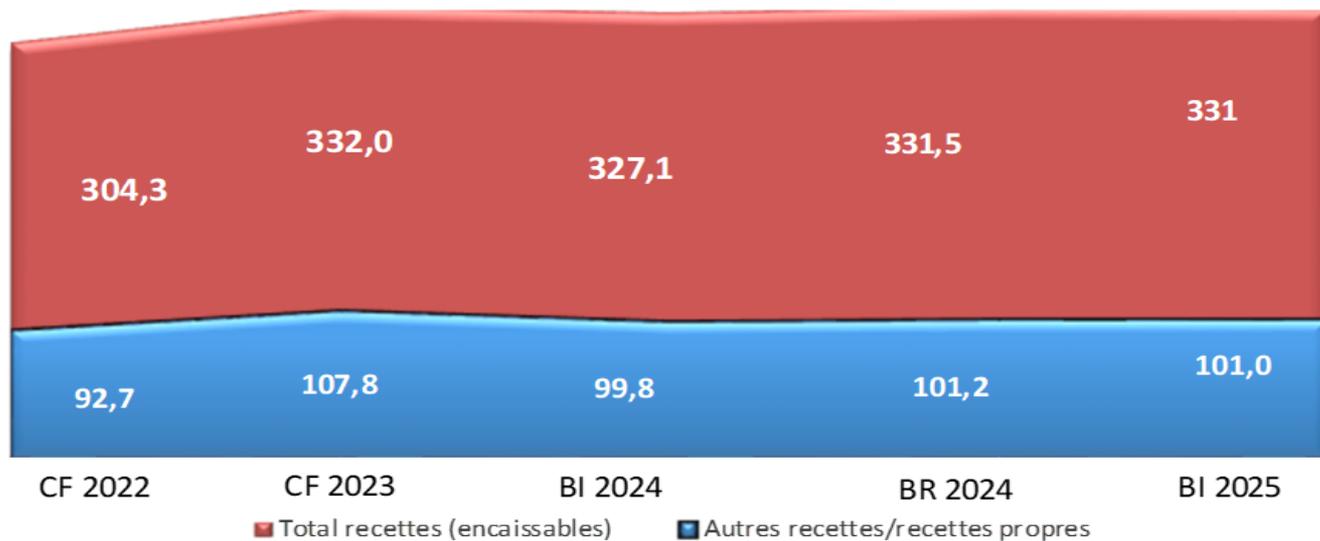


+24 % en recette

+24 % en dépense

2. Recettes

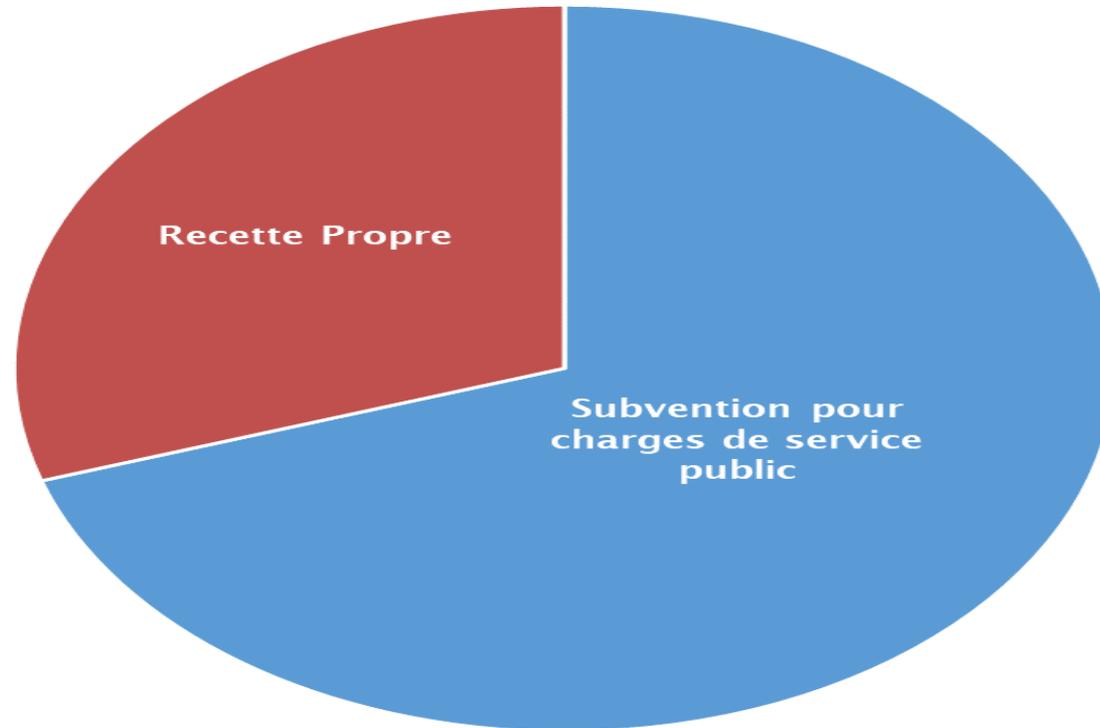
Evolution ressources en M€



+9% des ressources entre 2022 et 2025:

- +9% Subvention pour charge de service public
- +9 % Autres recettes/recettes propres

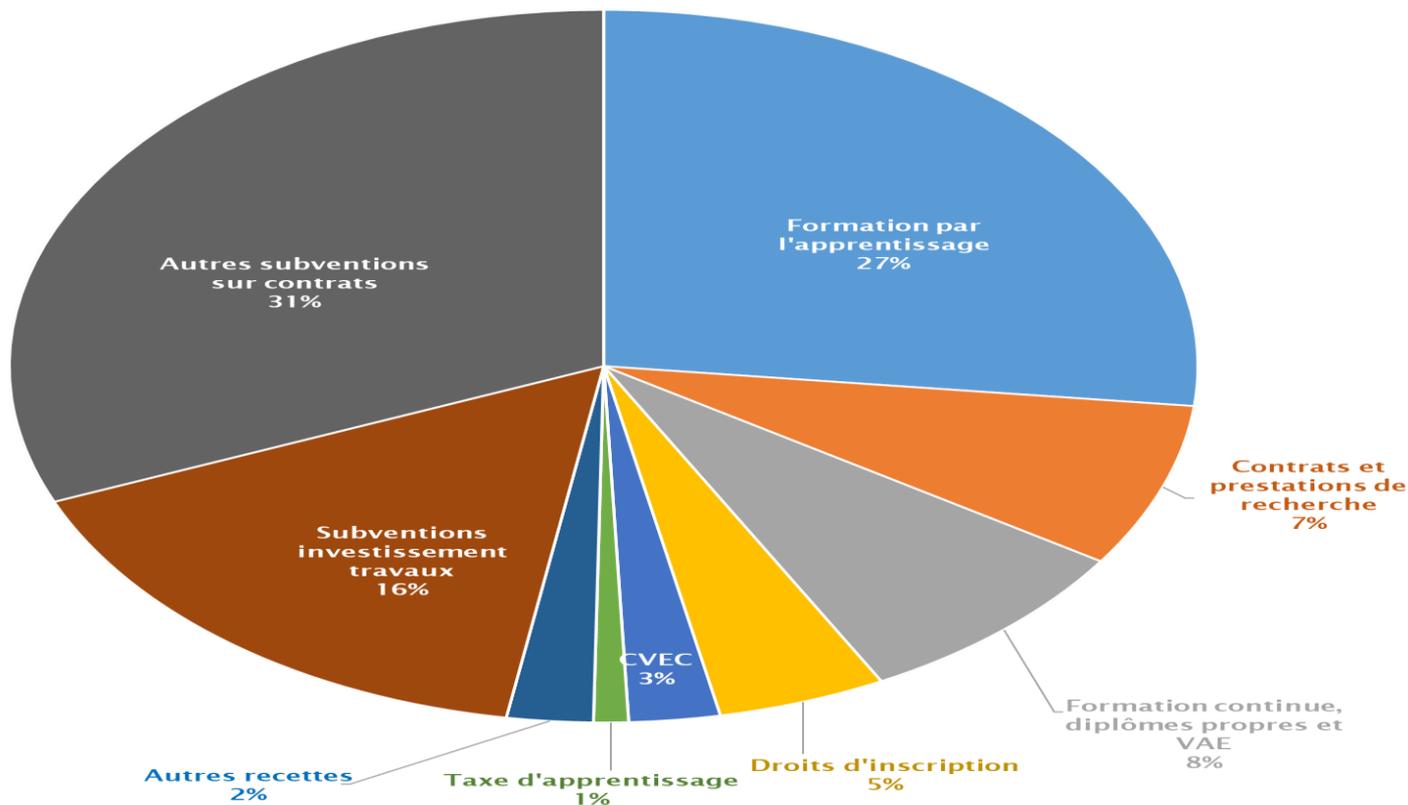
2. Recettes



69 % Subvention pour charges de service public 31 % Recettes Propres

2. Recettes

Détail recettes propres

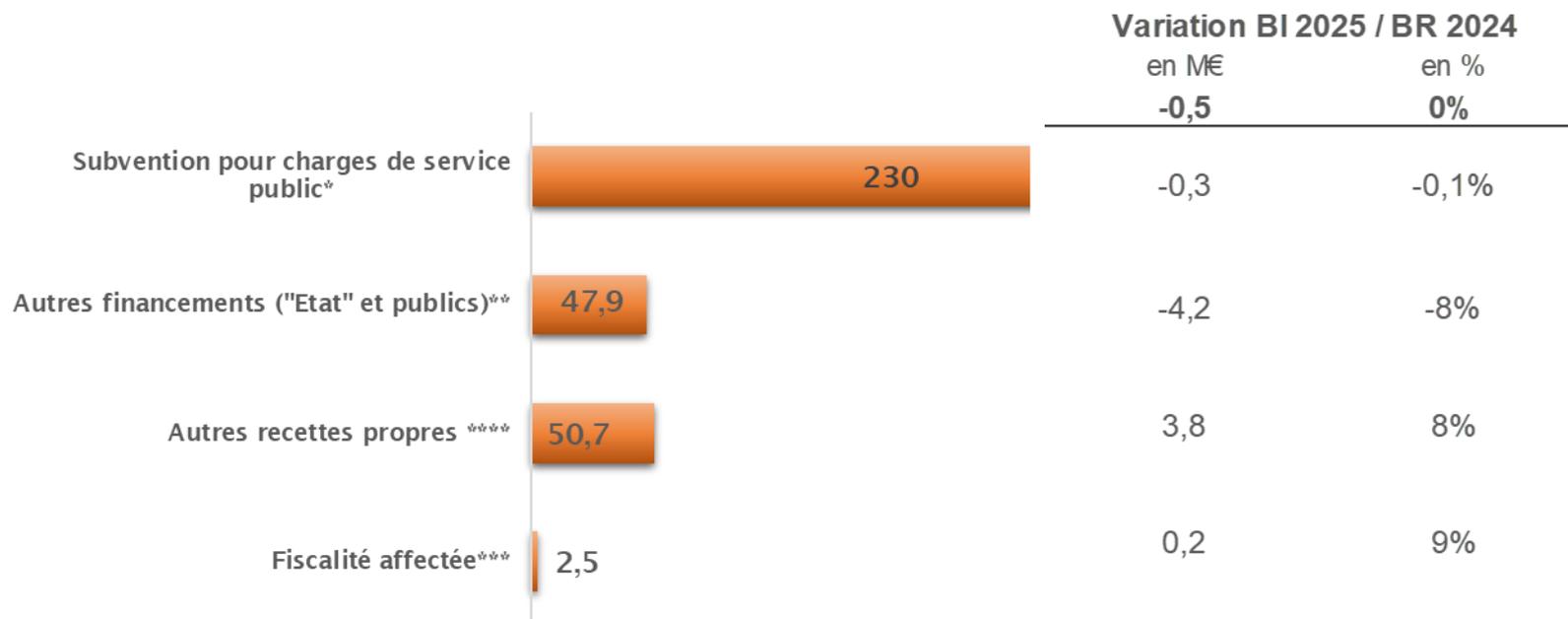


35% directement au titre de la formation continue et par l'apprentissage
31% Autres subventions sur contrat (recherche, opérations d'investissement, EUR Live & Frapp, CMQ, ERASME etc...)
2% autres recettes (ERASMUS, Recettes MAD, Subvention pour maitres de stage santé, Préciput ANR)

2. Recettes

Principaux impacts

dans les recettes propres : financements du CPER, contrats de recherche (ANR, « Evidence »)



* SCSP : Socle, « loi ORE », « LPR », plan de relance, « réforme études de santé », COMP »

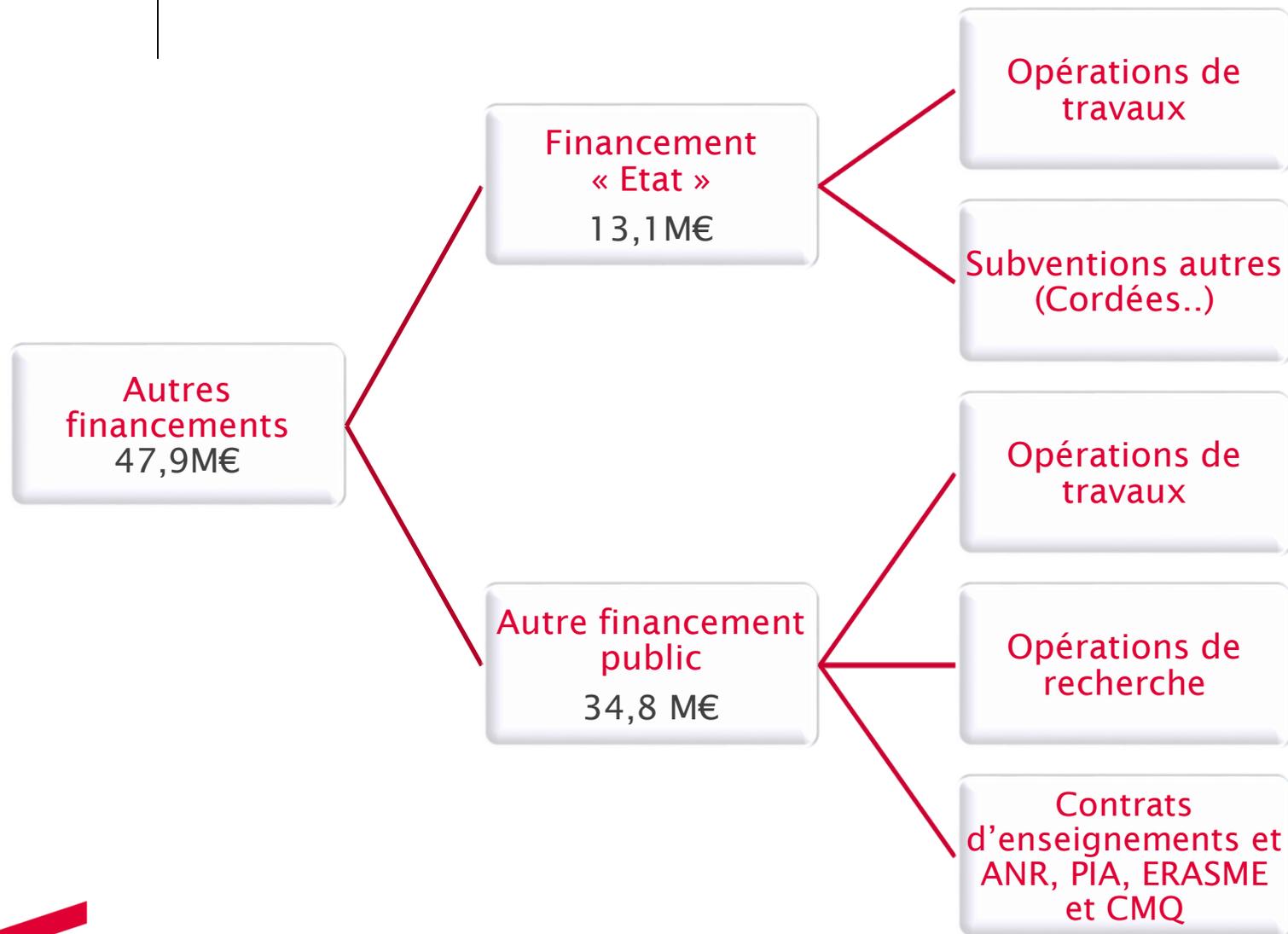
** Subventions d'investissement (travaux financés par le CPER, contrats de recherche etc.), CMQ, ERASME etc.

*** CVEC

**** FA / FC / TA etc.

2. Recettes

Détail autres financements Etat et publics



2. Recettes

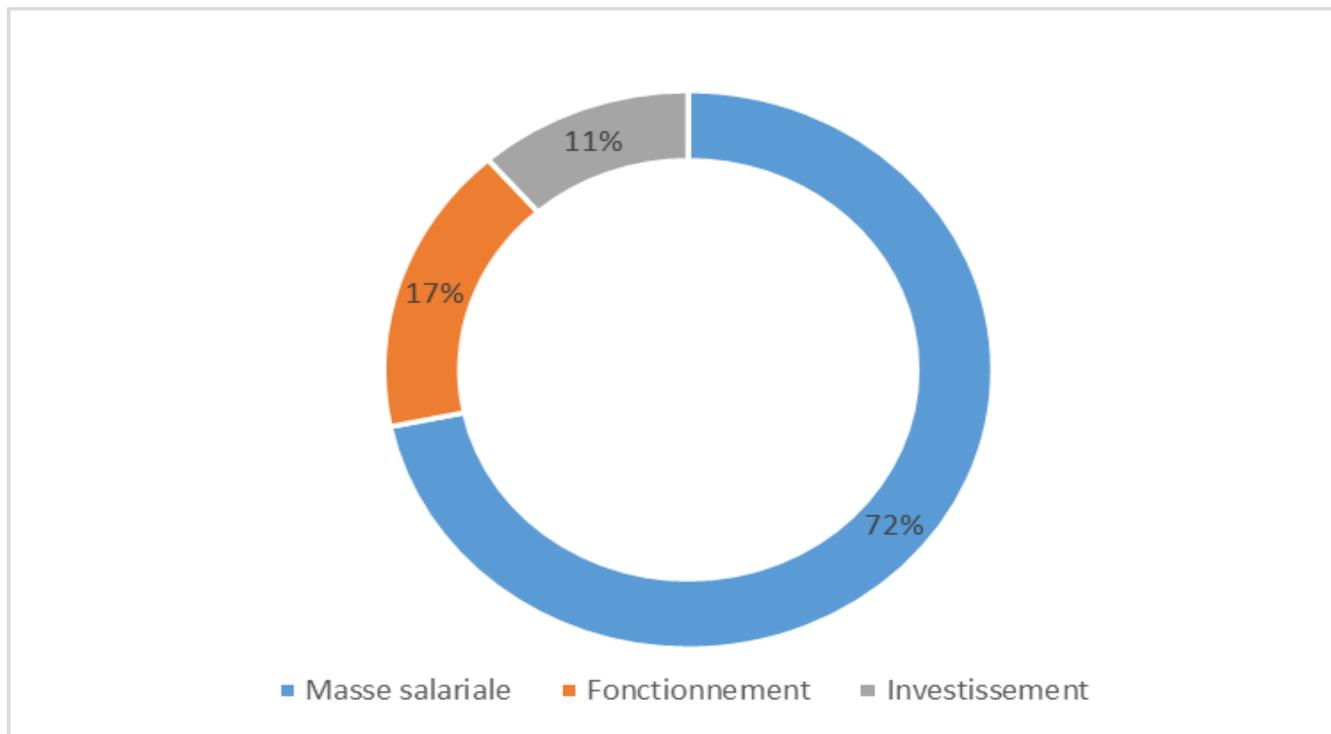
Evolution de certains postes de recettes propres

Nature recette	BI 2025	BI 2025 vs BR 2024
FA/FC	35,2	↓ -0,6
<i>Dont formation par l'apprentissage</i>	27,1	-0,3
<i>Dont Formation continue</i>	8,1	-0,3
Contrats et prestations de recherche	7,5	↑ 5,9
Droits inscription	4,6	↓ -0,7
Subvention travaux	16,3	↓ -0,4
CVEC	2,5	↑ 0,2
Taxe d'apprentissage	1,0	↑ 0,2

3. Dépenses

zoom répartition des dépenses par enveloppe

Poids relatifs en crédits de paiement



3. Dépenses

zoom répartition des dépenses par enveloppe

(en millions d'euros)	Poids relatif	en M€			Var BI 25/BR 24	
		BI 2025	BR 2024	Réal 2023	en val abs	en %
Dépenses budgétaires (en CP)	100%	351,2	347,6	305,7	3,6	1%
Masse salariale	72%	251,9	245,4	233,0	6,5	3%
Fonctionnement	17%	59,2	61,9	47,6	-2,7	-4%
Investissement	11%	40,1	40,3	25,0	-0,2	0%

+ 6,5 M€ en Masse salariale et -2,9 M€ en Investissement et fonctionnement

3. Dépenses

Dépenses

Masse salariale



251,9M€ en AE

251,9M€ en CP

Hausse de 6,5M€ (de la prévision de dépenses de personnels titulaires et contractuels liés l'extension en année pleine 2025 des mesures 2024, Augmentation non financée (à hauteur de +4%) du CAS PENSION (estimé à +3,2 M€) et L'impact du GVT (1,7M€).)

Fonctionnement



65,7 M€ en AE

59,2 M€ en CP

Hausse de 2,5M€ en AE et une baisse de 2,7M€ en CP (-5,8M€ issus de l'effort des composantes et directions), +5M€ sur les contrats d'enseignement « CMQ bâtiment, Erasme), +2M€ sur les projets de recherche +0,6M Sur les dépenses financées par la CVEC) Variation due aux projets CPER/relance

Investissement



18,9M€ n AE

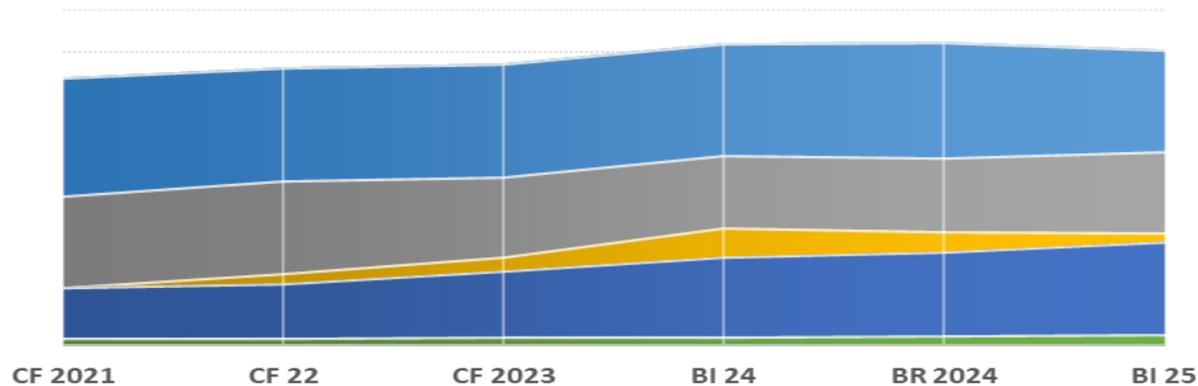
40,1M€ en CP

Baisse des prévisions de -7,6 M€ en AE et de 0,2M€ en CP (travaux de maintenance et de restructuration et plan de relance et projets DSI et dépenses de la direction de la transformation et des nouveaux projets de recherche)

3. Dépenses

Evolution par destination

(en millions d'euros) CP	CF 2022	CF 2023	BR 2024	BI 2025
Formation initiale et continue	132,8	135,0	144,8	141,2
Bibliothèques et documentation	7,8	7,8	8,3	8,2
Recherche	78,8	80,6	90,0	92,6
Immobilier	34,9	42,4	55,0	53,8
Pilotage et support	29,7	35,8	44,7	49,9
Vie de l'étudiant	3,8	4,1	4,8	5,5
Total	287,7	305,7	347,6	351,2



+ 5,2 M€ en Pilotage et support par rapport au BR 2024
 - 1,2 M€ en Immobilier par rapport au BR 2024

3. Dépenses

Dépenses de personnel BI 2025

Faits marquants MS

GVT + 1,8M€

Masse Salariale

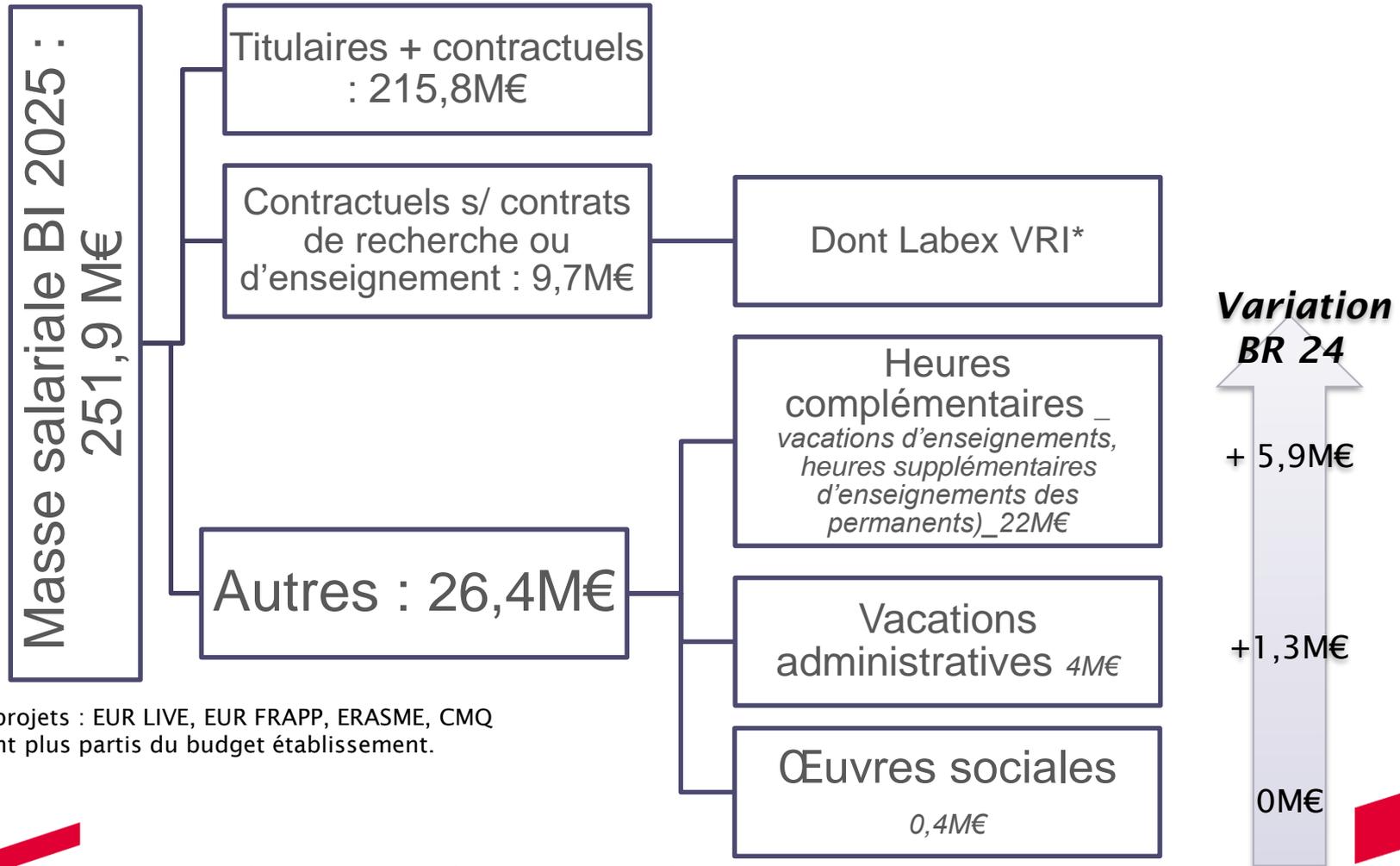
Mesure gouvernementale majeure – Hausse du CAS
pension (le taux de contribution des employeurs à la
pension retraite des fonctionnaires au Compte
d'Affectation Spéciale)

Hausse : +4% NON Financés

Impact UPEC = +3,2M€

3. Dépenses

Dépenses de personnel BI 2025 (en hausse de +6,5 M€ par rapport au BR 2024)

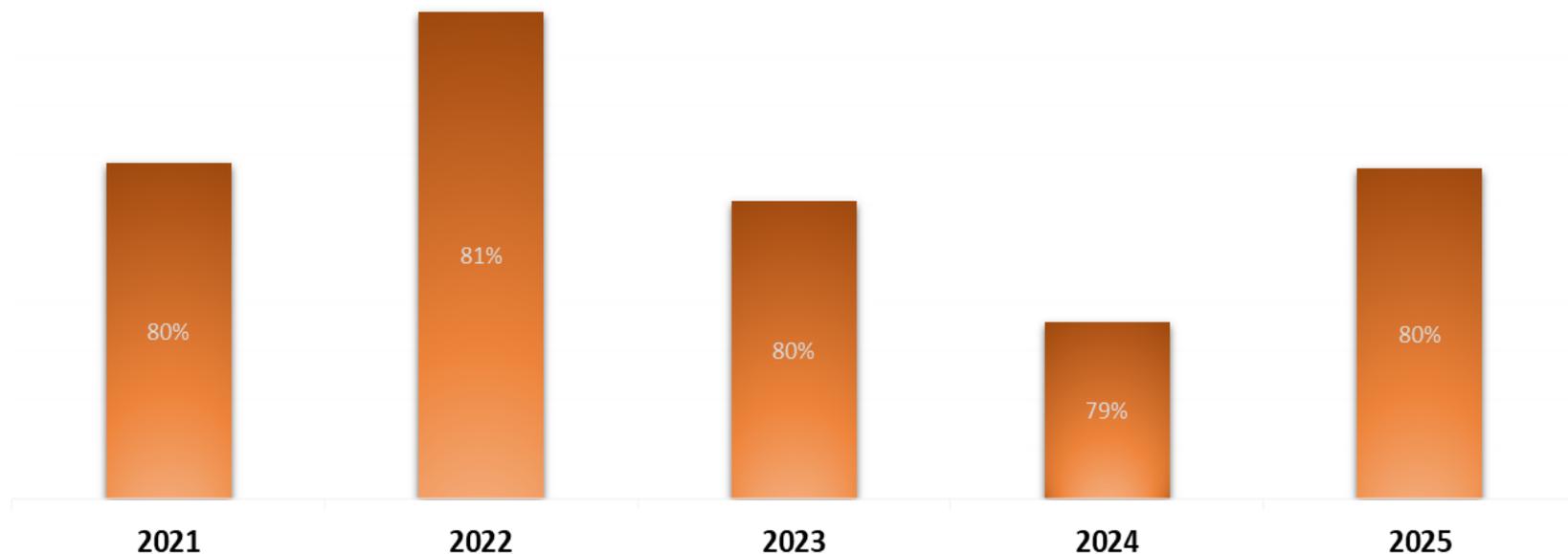


*Les projets : EUR LIVE, EUR FRAPP, ERASME, CMQ ne font plus partis du budget établissement.

3. Dépenses budgétaires

Poids de la masse salariale : Charges de personnel / Produits encaissables

Charges de personnel / Produits encaissables



Seuil critique : 83% (vigilance à 82%)

3. Dépenses

Focus sur les projets d'investissements structurants

En AE et millions d'€

Projets Investissement - PPI	Montant opération	Réalisé avant 2024	BI 2025	Reste à réaliser après 2025
Rénovation de la dalle	12,9	10,6	2,0	0,3
Médecine - restructuration	23,9	20,9	0,0	2,9
Médecine construction d'un bâtiment pour la recherche biomédicale	22,3	21,5	0,0	0,8
Ad'Ap	2,4	1,1	0,5	0,8
Réaménagement du bâtiment I	2,9	2,3	0,2	0,4
Réorganisation des locaux du Bât P	2,7	2,4	0,1	0,2
Rénovation du Bât L et installation de salles de TP	2,0	1,3	0,0	0,7
Transformation pédagogique : création de 8 salles de cours	1,9	1,9	0,0	0,1
Rénovation de la caserne Damesne	6,1	5,4	0,0	0,6
Rénovation énergétique clos et couvert Maison des étudiants Campus Centre	2,3	2,2	0,0	0,0
Rénovation énergétique clos et couvert Amphithéâtres Campus Centre	0,9	0,7	0,0	0,1
Rénovation énergétique clos et couvert BU Campus Centre	1,1	1,0	0,0	0,1
Achat Bâtiment A2 Zac Chérioux	2,7	2,6	0,0	0,1
Démolition et rénovation énergétique Pavillon Clocher Campus Chérioux Vitry s/Seine	2,2	0,4	0,0	1,8
Création du campus des métiers de la santé et IUT Chérioux Vitry s/ Seine	11,6	0,0	1,7	9,9
Création du campus Recherche Santé et Innovation Fontainebleau Caserne Damesne	14,6	0,2	2,5	11,9
Jacquard	27,0	0,0	0,1	26,9
CRITISC	2,5	0,0	0,4	2,1
	141,9	74,6	7,5	59,8

3. Dépenses

Focus sur les projets d'investissements structurants financés par le plan de relance (montant total des projets)

Financement du plan de relance	Montant de l'opération
Rénovation de la caserne Damesne	6,1
Rénovation énergétique clos et couvert BU Campus Centre	2,7
Démolition/curage/désamiantage et rénovation énergétique Pavillon Clocher Campus Chérioux Vitry s/Seine	2,3
Rénovation énergétique clos et couvert Amphithéâtres Campus Centre	1,1
Rénovation énergétique clos et couvert Maison des étudiants Campus Centre	0,9
Total	13,0

3. Dépenses

Focus sur les projets d'investissements structurants financés par le CPER (montant total des projets)

Financement des CPER	En M€	
	CPER 2015 - 2020	CPER 2021 - 2027
Médecine - restructuration	23,9	
Médecine construction d'un bâtiment pour la recherche biomédicale	22,3	
Rénovation de la dalle	12,9	
Création du campus des métiers de la santé et IUT Chérioux Vitry s/Seine		11,6
Création du campus Recherche Santé et Innovation Fontainebleau Caserne Damesme		14,6
Total	59,0	26,2

4. Tableaux et équilibres globaux (pour information)

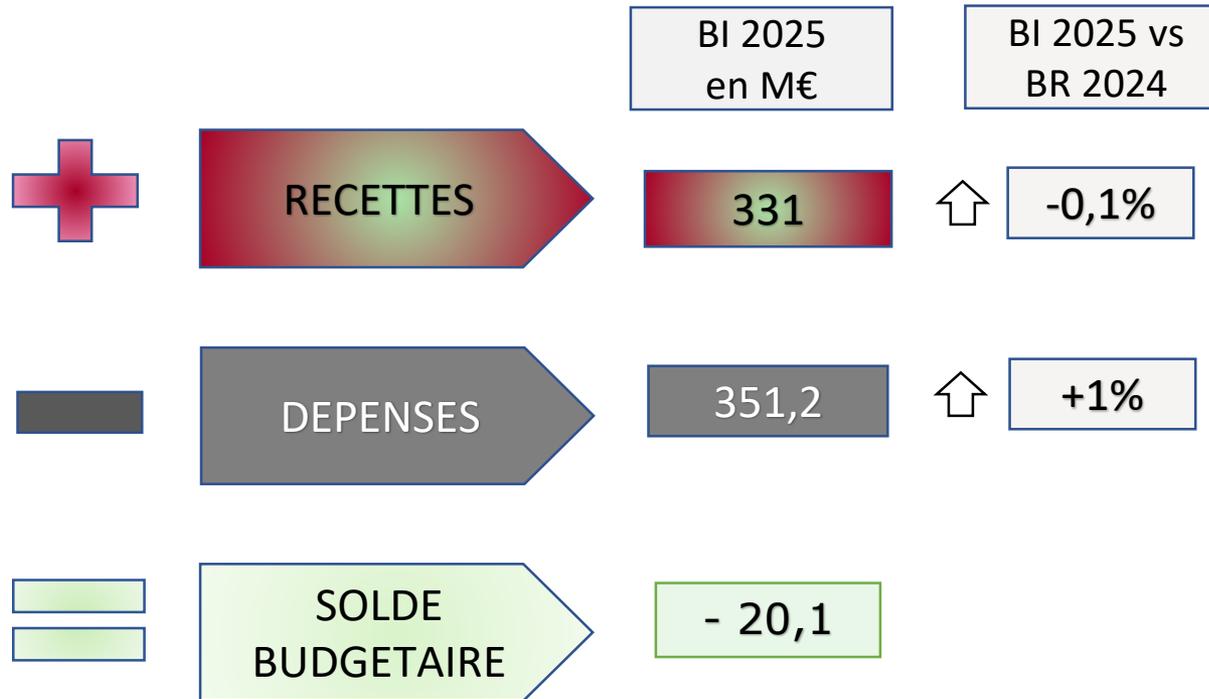
Opérations en cours et opérations nouvelles en 2025

(cf détail programmation des engagements juridiques et restes à réaliser dans le document budgétaire).

	Montant nominal opération
Opérations de travaux CPER/Plan de relance etc.	141,9 M€
Contrats de recherche	135,6 M€
Contrats de formation <i>(PIA , contrats internationaux, contrats de formation)</i>	90,0 M€
Projets DSI	5,9 M€
Total opérations programmées	373,4 M€
Dont	
Financement de l'Etat	72,4 M€
Autres financements publics	230,3 M€
Autres financements	19,5 M€
Autofinancement	51,2 M€

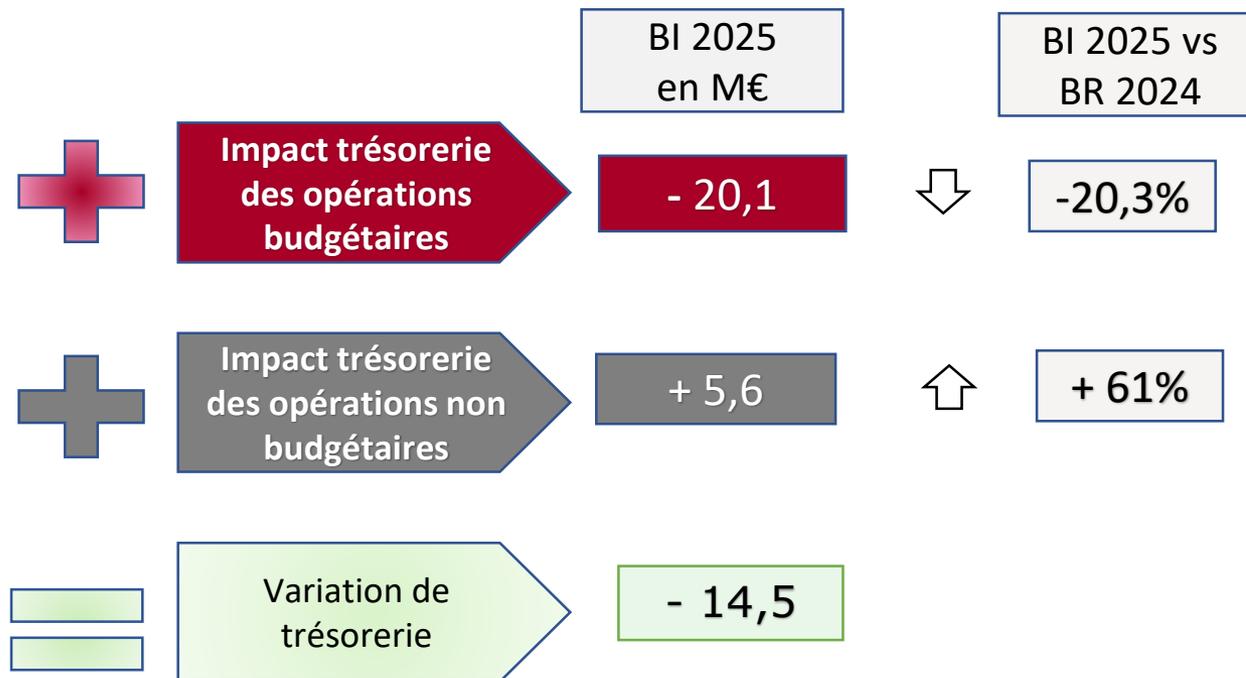
4. Tableaux et équilibres globaux

Autorisations budgétaires



4. Tableaux et équilibres globaux

Equilibre financier



4. Tableaux et équilibres globaux

Tableau de synthèse

		BI 2025 en M€		BI 2025 vs BR 2024
+	Reste à payer initial	59,8	↓	-20,7%
+	≠ AE et CP	-14,6	↑	+15,2%
=	Reste à payer final	45,2	↓	-32,2%

Autorisations d'engagement à portée pluriannuelle
(décaissements)

crédits de paiements

4. Tableaux et équilibres globaux

Compte de résultat (soumis au vote)

PRODUITS		CHARGES	
Subventions	261,9	Masse salariale	251,9
CVEC	2,5	Fonctionnement	90,6
Autres produits	74,0	<i>Dont CAS PENSION (3,2M€)</i>	
Total	338,5	Total	342,5
RESULTAT	-4,0		

4. Tableaux et équilibres globaux

Compte de résultat (Hors CAS PENSION 3,2M)

PRODUITS		CHARGES	
Subventions	261,9	Masse salariale	248,7
CVEC	2,5	Fonctionnement	90,6
Autres produits	74,0	<i>Hors CAS PENSION (3,2M€)</i>	
Total	338,5	Total	339,3
RESULTAT	-0,8		

4. Tableaux et équilibres globaux

Capacité d'autofinancement _CAF (soumis au vote)

Résultat prévisionnel de l'exercice	-4,0			
	+			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	31,4	=	CAF	4,0
	-			
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	23,4			

En M€

4. Tableaux et équilibres globaux

Etat prévisionnel de la situation patrimoniale (soumis au vote)

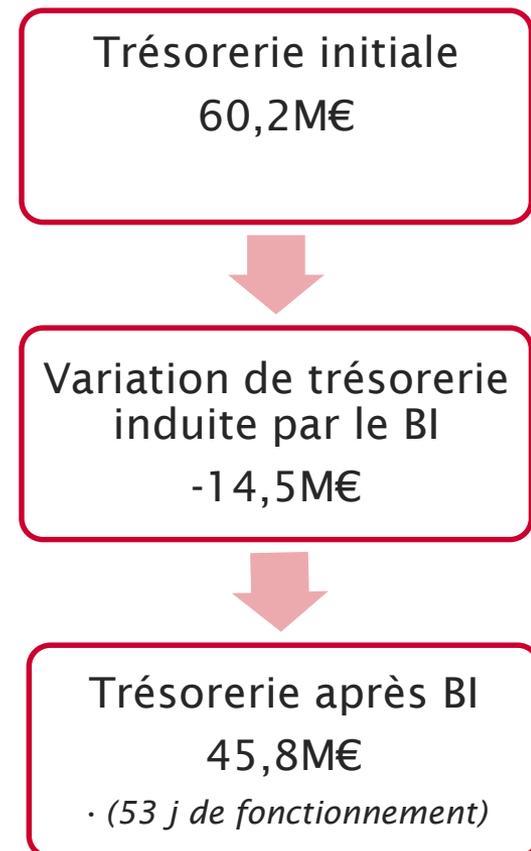
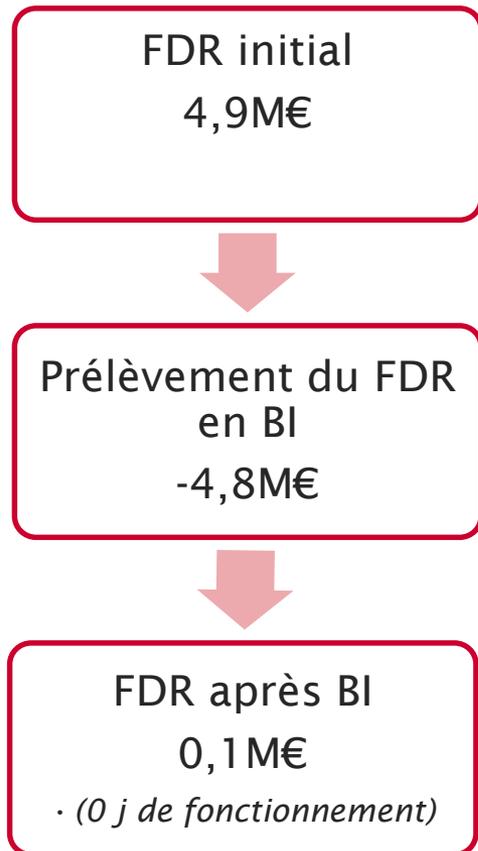
Ressources pour financer les investissements

The diagram illustrates the financial balance for investments. It shows that investments (EMPLOIS) amount to 40.1 M€, while resources (RESSOURCES) amount to 35.3 M€. The difference of 4.8 M€ is covered by a prelevement (deduction) from the balance sheet (PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT), resulting in a deficit of -4.8 M€.

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Investissements	40,1 M€	Capacité d'autofinancement	4,0 M€
		+	
		Subventions d'investissement	31,3 M€
		=	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	40,1 M€	TOTAL DES RESSOURCES (6)	35,3 M€
		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	-4,8 M€

4. Tableaux et équilibres globaux

Fonds de roulement global et trésorerie (pour information)



5. Schéma d'emplois

Le plafond d'emploi proposé est de 3102 ETPT soit une évolution de + 112 par rapport au BI 2024 et 49 par rapport au budget rectificatif

Cette évolution des ETPT reflète les créations de postes en cours d'année soit pour assurer le développement des missions ou pour la mise en œuvre des grands projet soit au titre de la campagne d'emplois 2025 :

- + 4 emplois sur la SCSP, doctorants et effectifs de santé
- + 70 emplois au titre des grands projets
- + 10 financés par le développement de la formation continue ou de l'apprentissage
- + 28 postes Biatss au titre de la campagne d'emplois 2025, dont 22 postes sont financés

Population	Plafond "Etat"		Plafond propre Upec		Total
	BI 2025	BR 2024	BI 2025	BR 2024	BI 2025
Enseignants, Enseignants chercheurs, chercheurs	1 627	1 627	195	195	1 822
BIATSS	971	971	309	309	1 280
Totaux	2 598	2 598	504	455	3 102

Récapitulatif des équilibres globaux pour délibération du budget

Descriptif	Plafonds budget Initial 2025	Autres prévisions
Plafonds des emplois	<ul style="list-style-type: none"> • Etpt sous plafond Etat : 2 598 • Etpt ressources propres UPEC : 504 • Plafond global en Etpt : 3 102 	
Autorisations d'engagement	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel : 251,9 M€ • Fonctionnement : 59,2 M€ • Investissement : 40,1 M€ 	
Crédits de paiement	<ul style="list-style-type: none"> • Crédits de paiement : 351,2 M€ 	
Autres prévisions		<ul style="list-style-type: none"> • Solde budgétaire : -20,1 M€ • Variation trésorerie : -14,5 M€
Droits constatés		<ul style="list-style-type: none"> • Résultat : -4,0 M€ • CAF : 4,0 M€ • Prélèvement FDR : -4,8 M€
Opérations pluriannuelles		<ul style="list-style-type: none"> • Voir détail



MERCI





M

Rappel des trois critères		Niveau de l'UPEC par montant pour respecter les critères	Niveau de l'UPEC à date, par montant	Niveau de l'UPEC à date	Écart pour respecter les critères par montant
La trésorerie	Le nombre de jours doit être supérieur à 30, déterminé sur la base du niveau de trésorerie au 31 décembre de l'exercice concerné rapporté au 1/360ème du total des crédits de paiement hors	26	46	53-J	0
Le fonds de roulement	le nombre de jours doit être supérieur à 15 jours de fonctionnement, déterminé sur la base du niveau de fonds de roulement au 31 décembre de l'exercice concerné rapporté au 1/360ème du total des crédits de paiement hors investissement dudit exercice	13	0,1	0-J	12,9
Les charges de personnel	leur poids doit être inférieur à 83%1 des produits encaissables, déterminé sur la base du montant des charges de personnels au 31 décembre de l'exercice concerné rapporté au montant des produits encaissables de l'exercice en question.	83%	80%	80%	0%